

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. XXXIX, No. 23 New York : Tel : (718) 812-2820 ; • Montréal (514) 321-6434 ; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 5- 12 juin 2019

TRACTATIONS AUTOUR D'UN NOUVEAU LEADERSHIP ? Jovenel Moïse dans le dernier carré...

C'est déjà une ambiance de fin de règne, à Port-au-Prince. Si, dans sa lettre ouverte au président Jovenel Moïse, l'homme d'affaires Réginald Boulos lui donne un délai de neuf jours pour donner sa démission, il semble que la rue s'appête à le bousculer pour qu'il rende son tablier immédiatement. D'ailleurs, c'est le mot d'ordre lancé par plusieurs personnalités et organisations impatientes de créer la vacance au Palais national. Mais, certains proches du pouvoir semblent opter pour une solution différente, histoire d'éviter de « tout perdre ».

Dans les milieux proches du Palais national, on laisse croire que, craignant de ne pas se retrouver dépourvu de son immunité présidentielle et exposé à un mauvais sort, M. Moïse serait en train de rester encore quelques jours au pouvoir, le temps de trouver une formule lui permettant de remettre les rênes du pouvoir à une personne de « confiance ». Le scénario envisagé, dit-on, consis-

terait à organiser une « séance de ratification champwèl » avec des parlementaires proches de la présidence bancaire, dans un lieu secret. C'est, du moins, ce qui aurait été discuté lors d'une réunion à un hôtel de Port-au-Prince avec des sénateurs et députés de la majorité présidentielle au Parlement, réunion à laquelle aurait, fait-on savoir, participé le président du Sénat Carl Murat Cadet. Cette formule, ferait-on comprendre encore, assurerait la ratification de Jean Michel Lapin comme Premier ministre pour être immédiatement investi de l'autorité d'agir en tant que chef exécutif.

En même temps, une autre alternative serait en gestation. Il s'agirait d'une solution qui passerait par le choix d'un juge de la Cour de cassation pour diriger un gouvernement intérimaire. Cette dernière formule semble séduire la communauté internationale. Car celle-ci n'entend pas s'embarquer dans une solution qui serait de nature à engendrer une

« explosion » difficilement contrôlable. Surtout que l'humeur au sein des forces de sécurité est loin d'être en mode de collaboration avec le Palais national soucieux de voir l'« évacuation » du président et sa famille se faire « sans heurts ».

Jovenel Moïse a de bonnes raisons de craindre la présente atmosphère. Surtout qu'il se sent « lâché » par la communauté internationale. En tout cas, les échos de certaines conversations tenues dans le secteur diplomatique ne laissent plus de doute que les propos exprimés ne lui sont pas favorables.

En effet, on apprend, dans les coulisses, que Jovenel Moïse serait un « colis encombrant » pour la communauté internationale, qui lui tient rigueur par rapport aux crimes commis sous son gouvernement, notamment le « massacre d'État » perpétré à La Saline, d'une part. Et, d'autre part, le méga scandale de PétroCaribe dont l'ampleur vient d'être révélée dans le second rapport

de la Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif (CSC/CA). Mais surtout le rôle que Jovenel Moïse et ses compagnies y ont joué.

En effet, des représentants de la communauté internationale basée à Port-au-Prince disent ne pas savoir comment procéder dans les négociations visant à « faciliter l'évacuation » de Moïse avec les parents de toutes les personnes tuées à La Saline demandant justice demandant justice. Autrement dit, la communauté internationale se dit forcée de faire montre d'une extrême prudence

dans le traitement ce dossier, redoutant de se faire dire qu'elle cherche à « trouver refuge à un assassin ». Voilà, selon ce qu'a souligné un diplomate, qui souhaite rester anonyme, ce qui rend difficile les négociations pour trouver une « issue favorable » à cette situation jugée extrêmement compliquée. Tout compte fait, les jours de Jovenel Moïse au Palais national sont comptés. Certains diraient même qu'il est « dans le dernier carré ».

L.J.

LE SECOND RAPPORT DE LA CSC/CA ACHEMINÉ AU PARLEMENT

Ouverture d'une boîte de Pandore



Jovenel Moïse, la justice frappe déjà à la porte



L'ex-président Michel Martelly, rendez-vous prochain avec la justice.

Après une longue période de temps passée dans l'épluchage des données relatives à l'usage du Fonds PetroCaribe, la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC/CA) a acheminé son deuxième rapport au président du

Sénat et à celui de la Chambre basse, respectivement le sénateur Carl Murat Cadet et le député Gary Bodeau. Il s'agit bien de l'ouverture d'une boîte de Pandore, puisque, le docu-

Suite en page 2

L'AFFAIRE « BATEAU SUCRÉ » REBONDIT ENCORE EN FLORIDE

Un ancien commandant de la BLTS arrêté à Miami

Après l'arrestation, à Port-Prince, suivie du transfert à Miami de Gregory Georges, surnommé Ti-Kétant, dans le cadre de l'affaire « Bateau sucré » d'Acra, c'est le tour d'un ex-commandant de la Brigade de lutte contre les stupéfiants (BLTS) d'être arrêté par les autorités fédérales. Ce qui va faire avancer rapidement le dossier du bateau panaméen, le Manzanares, dans la foulée de la

coopération offerte à ces dernières par Georges ayant déjà donné une longue liste d'hommes d'affaires haïtiens impliqués dans l'importation de plus de 700 kilos de cocaïne et d'héroïne, qui étaient dissimulés parmi les sacs de sucre et dans les murs du navire.

En effet, selon des informations obtenues de sources policières, à Port-au-Prince, Joris

Mergélus a été arrêté par les autorités fédérales, « à Miami » alors qu'il avait une valeur de USD 7 000 \$ en sa possession. L'informateur n'a pu préciser dans quelles conditions a été arrêté M. Mergélus.

Joris Mergélus était le chef de la BLTS, lors de l'arrivée du bateau et son débarquement au Terminal Varreux. Le personnel

Suite en page 4

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'HOMMES ET DE FEMMES AU POUVOIR EN HAÏTI

Des antipatriotes formés dans nos écoles nationales



Toussaint Louverture, le précurseur de l'indépendance d'Haïti.



L'empereur Jean Jacques Des salines, le père de l'indépendance d'Haïti.

Par Léo Joseph

À la lumière du pillage des deniers publics, du viol systématique de la Constitution et des lois du pays, de la corruption endémique et d'autres dérives des gouvernants constatés, au cours des soixante dernières années, on ne peut s'empêcher de voir la transformation qui s'est opérée chez les différentes équipes gouvernementales. Force est de reconnaî-

Suite en page 3

HAPPENINGS !

When a President is caught red-handed stealing State funds, what must be done?

This is the question being asked in Haiti since last Friday, May 31, when the State Auditors released their long-awaited second report on the squandering of the \$4.2 billion PetroCaribe Fund.

Senate President Carl Murat Cantave had reporters in his office Friday afternoon when the 600-page tome from "La Cour supérieure des comptes et du Contentieux adminis-

Continued on page 3

LE SECOND RAPPORT DE LA CSC/CA ACHEMINÉ AU PARLEMENT

Ouverture d'une boîte de Pandore

From page 1

ment de 612 pages prend l'allure d'une véritable pavée dans la mare. Car tout au long de la lecture du document, sont révélés les identités de personnes et de compagnies ayant participé, parfois de manière éhontée ou avec effronterie, à cette vaste conspiration financière contre le peuple haïtien. De telle sorte que, d'un jour à l'autre, on ne sait pas qui sera exposé



L'ex-Premier ministre Jean Max Bellerive.

prochainement dans la presse. En tout cas, à tout seigneur, tout honneur, c'est le premier citoyen d'Haïti, le président Jovenel Moïse, qui fait les frais des manchettes ou des grandes lignes, en tout premier lieu.

En effet, dans les médias traditionnels (journaux, radios et télévisions), de même que sur les médias sociaux, sont diffusées les informations concernant le président Jovenel Moïse dont ses deux compagnies, « Agritrans » et « Betexs » ont amené les juges à faire une « découverte troublante » et spectaculaire. Et le rapport d'expliquer : Pour le même chantier de réhabilitation du tronçon de route Borgne-Petit Bourg de Borgne, en 2014, l'État haïtien a signé deux contrats tout à fait identiques pour un coût total de 39 millions de gourdes. Ce contrat concerne deux firmes distinctes, « Agritrans », dont Jovenel Moïse était le président, à l'époque, avant de devenir président de la République, et « Betexs ». L'aspect scandaleux du contrat s'explique par le fait que « Agritrans », une entreprise spécialisée dans la culture de banane pour l'exportation, n'a aucune compétence en construction de route. Quant à « Betexs », le rapport n'a donné aucune précision par rapport à ses compétences.

Le rapport de la CSC/CA souligne en outre : « Les deux entreprises ont réalisé distinctement les mêmes ouvrages aux mêmes dates ». Ce qui constitue, pour les juges « un stratagème de détournement de fonds ».

Plus de 4 237 500 000

généralisés entre mars 2008 et avril 2018

Le rapport précise que, entre mars 2008 et avril 2018, les ventes du brut vénézuélien sur le marché national ont généré USD 4 237 598 789,12. Si le rôle joué par le président Moïse dans la dilapidation du Fonds PetroCaribe est monté en épingle dans la presse et les médias sociaux, le rapport lui-même met en évidence une vaste opération de détournement de fonds impliquant des anciens Premiers ministres, des ex-ministres, anciens directeurs généraux de six différentes administrations. Certes, Jovenel Moïse est épinglé dans ce rapport. Mais le président intérimaire Jocelerme Privert également.

De toute évidence, bénéficiaire de contrats sans appel d'offre, en sus de la manière dont les paiements ont été effectués à sa compagnie, a vraiment mis M. Moïse dans ses petits souliers. C'est pourquoi, d'aucuns voient dans son obstination à protéger les dilapidateurs du Fonds PetroCaribe par une politique consistant à barrer la route au procès contre ces derniers, une stratégie visant à se protéger lui-même dans ce méga scandale.

Préjudices à la société et à la communauté

La quasi-totalité des contrats financés avec les fonds provenant du Fonds PetroCaribe comporte des aspects illégaux. Aussi les juges relèvent-ils le caractère irrégulier de ces contrats ne bénéficiant pas de l'aval de la CSC/CA, quand de tels contrats ne sont attribués à des sociétés fantômes. Ou bien carrément octroyés sans appel d'offre, en violation éhontée des normes de passation de marché établies. D'où la notion de préjudices à la société et à la communauté évoquée par les juges.

Le plus fort pourcentage des contrats passés sous l'administration Martelly-Lamothe

Le rapport fait état d'une série de transactions réalisées sous six gouvernements. Mais c'est l'administration Martelly-Lamothe qui détient la palme, c'est-à-dire qui a conclu le plus fort pourcentage de contrats financés à partir du compte PetroCaribe.

En effet, ont précisé les juges, le gouvernement Martelly-Lamothe a engagé une grande partie de ces fonds pour des débours évalués à plus de USD 668 millions \$. En fait de pourcentage, il est succédé immédiatement par l'administration Prével-Bellerive pour un montant dépassant USD 349 millions \$; et Martelly-Paul pour un

montant de USD 280 millions; Martelly-Conille, USD 210 millions; suivi de Prével- Duvivier-Pierre-Louis pour USD 197 millions. L'administration intérimaire Priver-Jean-Charles a passé des contrats pour USD 33 millions.

Par ailleurs, les juges ont relevé que 14 résolutions prises



L'ex-Premier ministre Laurent Lamothe.

en conseil des ministres ont avalisé des projets d'une valeur totale de USD 2 238 174 040, 74, entre septembre 2008 et septembre 2016. Ces contrats, dit encore le rapport, fait suite à une désaffectation suivie d'une réaffectation ayant occasionné le décaissement de 92,4 % des montants en question.

Agritrans sous la loupe de la CSC/CA

Les juges de la CSC/CA ont accordé une attention spéciale à « Agritrans », la compagnie de Jovenel Moïse. Il est rapporté qu'une avance de 60 %, c'est-à-dire 19 000 000 gourdes a été accordée à cette entreprise. Valeur qui a été épuisée, en moins de deux mois, avant même la signature du contrat.

Le rapport a établi que les travaux pour lesquels les 19 millions de gourdes ont été payés à « Agritrans » n'ont pas été effectués. Bien que le document se garde d'expliquer les raisons de cette mal donne, dans les milieux politiques, à la capitale haïtienne, on parle de fonds mis à la disposition de Jovenel Moïse par Michel Martelly pour financer sa campagne électorale.

En attendant que soit assimilé tout le contenu du rapport de 612 pages, il semble que les autorités qui étaient à l'origine de l'octroi de ces contrats dans les conditions décrites par les juges risquent de connaître des jours difficiles avec la justice. Car ils sont des accusés potentiels de violation des lois.

En clair donc, dans la mesure où seulement 70 % des données sur les activités du Fonds PetroCaribe ont été examinés par les juges, il est possible que soit lancée une nouvelle ronde d'examen afin de faire le jour sur le reste des transactions menées dans le cadre de la gestion du Fonds PetroCaribe.

Signalons aussi que d'autres travaux n'ont pas été exécutés ou achevés, alors que les coûts agréés ont été versés aux firmes contractantes. Il semble que ce serait le cas pour l'aéroport des Cayes, de celui de l'Île à Vache, et des installations sportives soit disant construites sous la supervision d'Olivier Martelly, mais qui restent toujours des terrains vagues.

Qu'il soit dit que le deuxième rapport d'audit de la CSC/CA (aussi bien que le premier), fait suite aux enquêtes menées tour à tour par les sénateurs Youri Latortue (président de la Commission éthique et anti-corruption du Sénat), et Evalière Beauplan, qui avaient, dans leur conclusion, épinglé deux Premiers ministres, Jean Max Bellerive et Laurent Lamothe, ainsi que des ministres et des directeurs généraux.

Dans le cadre du Programme

d'aide au développement PetroCaribe conclu entre Haïti et le Venezuela, en 2008, à l'initiative du président vénézuélien Hugo Chavez, la République bolivarienne livrait les produits pétroliers à Haïti à des taux préférentiels. Mais ce pactole a tourné court, suite à la chute du prix du brut sur le marché international, l'instabilité politique dans ce pays et l'inflation galopante qui y sévit.

Aucun doute, les journalistes ont du pain sur la planche. Car parcourir les 612 pages du deuxième rapport de la CSC/CA ne peut se faire dans l'espace d'une semaine, vu le volume d'informations qu'il contient. Mais il est certain que, dans les prochains jours, on ne peut prévoir quelles révélations spectaculaires seront faites concernant les compagnies et les personnes qui ont bénéficié du Fonds PetroCaribe dans de mauvaises conditions.

HAITIAN AMERICANS IN ACTION INC.
ASNATH & DELARQUY FLEURIOT
PRESENT

THE ALTIÑO BROTHERS, SHEIMYRAH MICHY, MICHAEL CAYLE, NOREEN GREENWOOD, ERNEST KEBREAU (EUNEEK), THE DEER PARK DREAM DANCERS ACADEMY, ASHER LAUB, SUSAN AQUI A, BRFN F7FR S.D.A JUNIOR YOUTH CHOIR, VOICE OF WORSHIP & MORE

A MEDLEY OF CLASSICAL INSTRUMENTAL & GOSPEL MUSIC

JUNE 29 2019 7:30PM

ZANKEL HALL AT CARNEGIE HALL

(THE HALL IS LOCATED ON 57 WEST AVENUE IN NEW YORK AND 5711 5TH FLS)

TICKETS \$45-\$70 SEATING

PROCEEDS WILL FUND THE FOLLOWING NON PROFIT ORGANIZATIONS:
HAITIAN-AMERICANS IN ACTION
BEYOND BORDERS - ENDING CHILD SLAVERY IN HAITI& MORE

CARNEGIEHALL.ORG | CARNEGIECHARGE 212-247-7800
BOX OFFICE AT 57TH AND SEVENTH

HAITI OBSERVATEUR
WWW.HAITI-OBSERVATEUR.NET

Le manke gid, pèp la gaye!

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'HOMMES ET DE FEMMES AU POUVOIR EN HAÏTI

Des antipatriotes formés dans nos écoles nationales

Suite de la page 1

tre qu'il y a des points nettement différents entre ceux qui ont géré les affaires du pays avant l'ère duvaliérienne et les leaders qui ont accédé au pouvoir après la chute de la dynastie des Duvalier.

En effet, les crimes financiers et les violations sans gêne des normes établies, dans les affaires de l'État, presque toujours présentes, dans l'administration publique, se manifestaient avec retenue, les acteurs ayant vécu avec la crainte que leurs actes ne déclenchent des scandales incon-

taines de milliers de dollars, rarement à un million ou deux. On se rappelle le tollé qu'avait déclenché l'opposition autour des « trois bébés », trois maisons modestes semblables à celles qui étaient construites à « Cité Magloire », destinées aux familles de la classe moyenne.

Autrefois, les ministres et autres hauts fonctionnaires de l'État, qui pratiquaient la corruption, menaient leurs opérations en catimini, se gardant d'afficher leurs fortunes au grand jour. Les cas les plus célèbres, qui faisaient la une dans la presse et l'opinion publi-

lars U.S. Arrivé au pouvoir, François Duvalier, ennemi de tout ce qui respirait Paul Magloire, fit nationaliser cette propriété. Quant à Macaisse Prosper, de son exil étant, il avait pu négocier la vente de sa villa située sur la route de Bourdon au gouvernement de Duvalier. Des proches de l'ex-chef de la Police indiquaient que Duvalier avait une dette de reconnaissance envers Prosper. Ce dernier faisait semblant d'ignorer sa cachette quand il vivait dans le maquis sous le gouvernement Magloire.

On peut se faire une idée de la splendeur de la maison de Macaisse Prosper quand on sait qu'elle était devenue le logement initial de la Primature, suite à la réforme de la Constitution, en 1987, adoptant le régime parlementaire en Haïti.

Il est aussi opportun de rappeler à tous que, avant les Duvalier, les équipes qui ont dirigé le pays ne s'étaient pas enrichies. Par exemple, le président Elie Lescot quitta le pouvoir pour se réfugier au Canada. Après avoir épuisé ses maigres économies, il était devenu complètement démuné, ayant été privé de sa pension légale par son successeur, Dumarsais Estimé.

Si Paul Magloire, accusé d'avoir ramassé un magot durant sa présidence, a vécu tout son exil à New York, sans jamais afficher de fortune, d'aucuns assimilent cette affirmation à des faits non prouvés. S'il avait pu accumuler USD 2 millions ou 4 \$, sous forme de « ristournes » ou de « commissions », sur les contrats signés avec l'État, certains observateurs, qui ont connu ses habitudes et sa manière de vivre ont attribué la vie normale qu'il a menée à la discipline avec laquelle il a géré ses économies.

Daniel Fignolé débarqua à New York où il a vécu dans la gêne, durant une trentaine d'années, privé également de sa pension, jusqu'à la chute de Jean-Claude Duvalier. Il devait retourner à son pays quelques semaines plus tard, après que le consul général d'Haïti de New York Etzer Racine, à l'époque, eut entrepris les démarches auprès du Conseil national de gouvernement dirigé par le général Henri Namphy, qui accepta de verser à M. Fignolé la totalité de sa pension présidentielle pour les trente dernières années.

La petite histoire ne s'attarde pas trop sur un quelconque brigandage financier effectué par le général Namphy. Mais on se rappelle que, suite au coup d'État orchestré contre lui, soit disant par des « sergents » ayant eu à leur tête le « sergent Heubreux », mais en réalité manipulés et commandés derrière la scène par le général Prosper Avril, une descente fut opérée chez Henry Namphy à Lilavois, au nord de Port-au-Prince. On apprenait que les militaires qui pénétrèrent la maison trouvèrent une grande quantité de dollars américains dissimulés dans des matelas.

La dynastie des Duvalier effondrée, une nouvelle génération de dirigeants émerge

L'effondrement de la dynastie des Duvalier, le 7 février 2006, a totalement bouleversé l'univers politique haïtien. Si cet événement a su apporter des changements bénéfiques, notamment la libération de parole aux citoyens, il a aussi introduit des aspects négatifs, dans la vie sociopolitique du pays, dont le peuple haïtien souhaite s'en défaire, surtout le système parlementaire considéré comme une pomme de discorde dans la gestion politique de la République. Mais la fin de la dictature a également introduit une nouvelle génération de dirigeants, des mercenaires venus d'une autre planète se donnant littéralement pour la mission d'appauvrir la nation et à éliminer ses valeurs dans tous les domaines. D'aucuns pensent que ces hom-

été collectés auprès des communautés haïtiennes basées aux États-Unis, dans la Caraïbe, en Amérique Latine et en Europe. Après le premier million récolté annoncé par l'hebdomadaire pro-Lavalas *Haïti-Progress*, Aristide et ses alliés de ce mouvement se sont gardés de donner des informations additionnelles sur VOAM.

Si le coup d'État de septembre 1991 a mis fin au pillage entamé avec VOAM, le retour au pouvoir du président Aristide, derrière les tanks américains, a permis à ce dernier de relancer sa récolte de millions, de manière plus agressive et diversifiée, cette fois.

Aussi, sous le regard d'Haïtiens consentant (lavalassiens) et terrorisés (les opposants), le prêtre défroqué, nonobstant son « *vœu*



Sénateur Nenel Cas

trôlables. Le procès de la consolidation avait, en quelque sorte, imprimé décideurs un certain respect des ressources publiques. De telle sorte que les chefs d'État qui donnaient dans la concussion prenaient toutes sortes de précaution quand ils se faisaient verser des ristournes sur le montant des contrats passés avec des firmes privées. Là encore, les montants négociés se limitaient à des cen-

que, sous Paul Magloire, furent ceux du ministre des Finances puis candidat à la présidence Gaston Jumelle; et celui de Macaisse Prosper, chef de la Police. Jumelle s'était fait construire une villa, dans les hauteurs de Pétiou-Ville, qui, à l'époque, en imposait, tant par ses dimensions que par sa beauté. Dans les années 50, le coût de cette maison était évalué à des centaines de milliers de dol-



François Capois surnommé Capois La Mort.

mes et femmes qui ont envahi l'espace politique, en Haïti, sont, à tous les égards, différents, ayant pour tout objectif s'enrichir aux dépens de la caisse publique. Commencée avec Jean-Bertrand Aristide, cette tendance s'est de plus en plus renforcée, des années 90 finissant à ce jour. Car, dans l'espace d'un quart de siècle, ils ont volé/détourné au moins USD 6 milliards \$.

En effet, à partir de l'avènement du prêtre défroqué au pouvoir, la nature du pillage d'Haïti a changé. Ce n'était pas, comme dans le passé, principalement le président et une poignée de ses proches collaborateurs, qui s'étaient jetés à bras raccourcis sur la caisse publique, mais tout au long de l'administration publique les hommes et femmes du pouvoir ont systématiquement violé la Constitution et les lois du pays, dans le but de détourner et d'accaparer ses ressources, s'ingéniant à trouver toutes sortes de prétextes spécieux pour parvenir à leurs fins.

Avec M. Aristide, dont la stratégie d'escroquerie perpétrée contre le peuple haïtien, singulièrement la diaspora, a été menée sous le nom « *Voye Ayiti Monte* » (VOAM), le système de pillage mis en place avait plusieurs têtes. On n'a jamais su le montant ramassé, dans le cadre de VOAM, mais on sait que des millions ont

de pauvreté et de chasteté » qu'il a prononcé, s'est-il lancé dans une course effrénée aux millions. Par le biais du rançonnement des trafiquants de drogue lui versant des millions en retour de l'autorisation de faire transiter par Haïti (aux ports et aéroports) leurs cargaisons de drogues (ex. : témoignage de Jacques Kétant lors de son procès au Tribunal fédéral, à Miami), M. Aristide était passé pour le « *patron* » de cette entreprise illicite. On ne saura jamais la somme qu'il a collectée à la faveur des millions qui ont été investis par des citoyens et des familles insoupçonnés dans les caisses d'épargne dont il inspirait la création et le fonctionnement. En Haïti, des pères et mères de famille, attirés par les intérêts élevés offerts aux premiers investisseurs, ont placé leurs économies de toute une vie dans ces sociétés, ignorant qu'il s'agissait d'un système de Ponzi (sorte d'atrape-nigaud) aux naïfs. En diaspora, des lavalassiens convaincus ont hypothéqué une seconde fois leurs maisons, transférant aux caisses d'épargne les fonds retirés de telles transactions. À l'effondrement des sociétés, la perte de ces investisseurs n'a jamais été déterminée. Et jusqu'à date aucune des victimes n'a reçu aucune compensation.

St. Joseph's Church in Carcasse, Haiti was completely destroyed by Hurricane Matthew in 2016

Please Help Rebuild

NEW CHURCH RENDERING

ST. JOSEPH'S CATHOLIC CHURCH CARCASSE, HAITI

Online Donations can be made at:
www.gofundme.com/carcasse-haiti-church-rebuild-fund

Checks payable to:
 St. Mary's Church — PO Box 67 Barnesville, MD 20838

Write "Haiti" on the memo line

Suite en page 7

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Harcèlement, viol et agression sexuelle ! Quelle différence ? Comment se manifestent-ils ?

Par Rosie Bourget

Qu'est-ce qui nous incite à publier ce billet ?

Suite aux actes de viol dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, dont sont victimes beaucoup d'étudiantes d'uni-



Rosie Bourget

versités en revenant de l'école, le débat sur les violences sexuelles revient sur le tapis. Alors que des membres d'organisations féministes déplorent ces agressions sexuelles et demandent aux jeunes femmes de jouer la carte de la prudence et

de la vigilance, certains internautes sont choqués par les propos tenus dans l'émission « Vision 2000 à l'écoute ». Cependant, dans un pays, disons mieux, dans une savane comme Haïti, où la dignité et la valeur humaines ne sont plus de mise, prodiguer des conseils avisés aux jeunes filles n'est pas faire l'apologie du viol. Au contraire, loin de faire l'avocat du diable, l'animatrice de la rubrique, Valery Numa, devrait être félicité pour avoir fait le travail des ministères des Affaires sociales et à la Condition féminine.

C'est quoi le viol ?

Le viol a une définition précise. « Tout acte de pénétration non consenti, que ce soit au sein d'un couple ou dans un schéma différent, (vaginale, sodomie, fellation forcée, y compris avec les doigts ou un objet) commis sur la personne d'autrui, par violence, contrainte, menace ou surprise ». L'agression sexuelle se définit comme un acte de violence et tous les autres faits *dépourvus de pénétration de manière physique ou psychologique*, et ce comprenant de simples attouchements sur les parties sexuelles du corps, contre la volonté de la per-

sonne agressée.

Contrairement au viol, qui est un crime, une **agression sexuelle** constitue un délit. Donc la grande différence entre le viol et l'agression sexuelle réside dans le fait qu'il y ait ou non pénétration. En revanche, le **harcèlement sexuel** se limite à des propos et des avances à caractère sexuel qui vont à l'encontre de la volonté d'une personne et qui sont de nature à porter atteinte à sa dignité, à son intégrité physique ou psychique, ou encore à mettre en péril son emploi. Ou bien, **harceler autrui dans le but d'obtenir des faveurs sexuelles**. Il peut s'agir de manifestations physiques (des attouchements sur les parties non-intimes du corps, comme les mains, le dos, les cheveux ou le visage) ou verbales (propos tendancieux, remarques déplacées, plaisanteries sexistes, commentaires grossiers ou embarrassants, invitations gênantes, menace de représailles ou de toutes autres pressions et chantage).

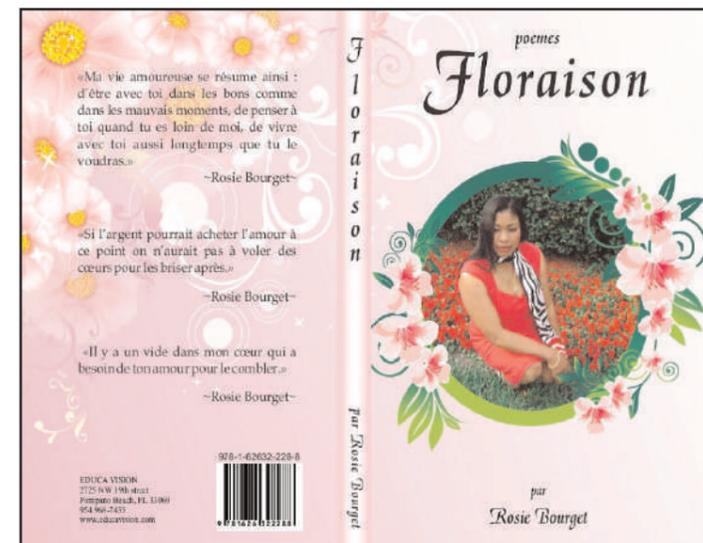
Il peut s'agir également de questions ou de confidences intimes, de gestes ayant une connotation sexuelle ou d'une présentation non-sollicitée d'images pornographiques. De plus, il peut entraîner des conséquences dra-

matiques sur la vie sociale et familiale (isolement, rupture, etc.). Par définition, le harcèlement comme les violences se passent dans le huis clos. Pour prouver le harcèlement, on doit, par exemple, montrer des courriels/courriers, des messages textes, des appels téléphoniques sans cesse.

Quand le harcèlement s'exerce dans le cadre du travail, c'est plus compliqué, car il y a un rapport hiérarchique, de domination. Le harcèlement sexuel consiste ainsi en des agissements (cela peut notamment être des ordres, des menaces, des pressions, etc.), dont le but est d'obtenir des faveurs de nature sexuelle. Il peut s'agir d'actes répétés ou d'un seul acte. Et il est important de bien

noter que le harcèlement n'implique évidemment pas que la personne visée ait cédé aux avances du harceleur. Entrent dans cette catégorie toutes formes de pressions exercées, directement ou indirectement, en vue de faire cette personne changer d'avis. En général, le harcèlement sexuel est constitué d'actes répétitifs, dans certaines circonstances, cependant, un acte isolé peut aussi être considéré comme tel. On se fout pas mal du consentement de l'autre, on agit contre sa volonté en le (la) considérant comme un objet... (À suivre)

r_bourget@yahoo.com
MTS (Maîtrise en Travail social)



L'AFFAIRE « BATEAU SUCRÉ » REBONDIT ENCORE EN FLORIDE

Un ancien commandant de la BLTS arrêté à Miami

Suite de la page 1

du port commençait à effectuer le déchargement du bateau avant l'arrivée des policiers de la BLTS escortés de leurs collègues du Drug Enforcement Administration (DEA). Dans l'intervalle plu-

sieurs personnes s'étaient mises à récupérer leurs portions de la cocaïne du bateau. De telle sorte qu'à l'arrivée des forces de l'ordre, une importante quantité de stupéfiants avaient été déjà transportés à une destination inconnue. Lors de l'enquête sur le Manzanares, Joris Mergélus était soup-

çonné d'avoir collaboré avec les importateurs de la drogue. Car une descente à un dépôt d'un des hommes d'affaires qui avaient importé la marchandise a été un échec retentissant, car la personne recherchée avait eu le temps de prendre la fuite.

Les supérieurs de Mergélus

examinèrent son téléphone et trouvèrent les coordonnées téléphoniques de cette personne. D'où la décision de le suspendre et de le mettre sous surveillance avec l'obligation de venir signer chaque jour à la Direction générale.

L'arrestation de Joris Mer-

gélus par les autorités fédérales doit inquiéter toutes les personnes impliquées dans l'affaire du Manzanares. Car ce dernier risque de faire des révélations compromettantes pour les importateurs des stupéfiants et leurs complices.



HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.



NOTE DE PRESSE

LA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTILA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTI

Vient de sortir des presses des « Éditions Aupel » (Canada), le TROISIÈME TOME de l'œuvre colossale préparée par l'ancienne Présidente de la République d'Haïti, 1^{ère} femme Juge et magistrat à la Cour Suprême, maître Ertha Pascal Trouillot : « L'ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'HAÏTI » ».

Une mine de renseignements précieux, cet ouvrage unique, à rigueur scientifique, fruit de plus de cinquante années d'écriture et de recherches ininterrompues, plus de deux siècles d'anthologie humaine, d'illustres personnages, se révèle une réalisation titanesque, issue d'une ardeur presque sacerdotale et



Ertha Pascal Trouillot, avocate.

d'une ténacité sans faille pour illustrer le passé historique d'Haïti à travers ses acteurs, témoins ou assistants qui ont forgé l'idéal de ce coin de terre. Œuvre patiemment élaborée pour être livrée dans sa forme achevée :

Présentation parfaite — Haut de gamme Reluire soignée .. Incrustations or .. Signet en tissu et tranchefile .. Tranches de tête, de pied et de gouttière dorées. Plus une édition de luxe.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti », vrai travail de bénédictin, collige les personnalités d'Haïti ou d'ailleurs dont les travaux ou les prouesses ont influencé le devenir de la société haïtienne.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » est le tribut des nuits de veille attardée, de quêtes incessantes, de fouilles dans les bibliothèques privées et publiques, dans les archives nationales ou de famille ; de renseignements ou témoignages, de consultations, de traitement des données ; d'inscriptions gravées sur les stèles des monuments publics et lieux de repos ; d'interrogatoires incessantes et vérifiables posées aux descendants ; de références photographiques puisées à même les trésors ancestraux ; de visite des grandes capitales du monde en quête d'informations éparpillées et inédites, ect.

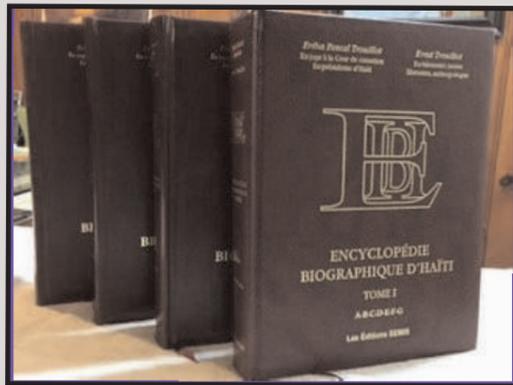
« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » se veut le recueil des gloires, des peines et misères enregistrées dans le tissu social, et illustrées par des personnages hors du commun.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » n'est pas un ouvrage politique. Com-

me le soutient le préfacier du 3^{ème} tome : « *Ce n'est pas un annuaire, ni un livre d'histoire événementielle. Ce n'est pas un panégyrique ni un Who is Who. N'y cherchez aucune malice, car il n'y en a pas* ».

L'ouvrage est sans prétention littéraire. Il renseigne, informe, rappelle, instruit, réhabilite, honore et vise un futur historique amélioré et positif. Comme toute œuvre humaine, il appelle à s'améliorer, à s'agrandir dans la continuité, par de nouvelles silhouettes, de nouvelles figures emblématiques, de nouveaux entrants tirés dans la vaste galerie nationale.

Que ceux qui brûlent du désir de renaître avec le peuple d'Haïti et son épopée viennent s'abreuver à la source féconde des pages glorieuses de son histoire toutes scellées du souffle épique et apprécier en hommage posthume à Ernst et en admiration reconnaissante à Ertha qui, seule, durant des décennies, a parachevé les quatre (4) volumes livrés aujourd'hui à la délectation des lecteurs.



Ertha Encyclopedie Book Picture

FAITES VOTRE COMMANDE, TOME I ; 2 ; 3 ; 4 ; OFFREZ EN CADEAUX POUR : ANNIVERSAIRE, FIANÇAILLES, MARIAGE, NOUVEL AN, GRADUATION, SOUVENIR DE FAMILLE, BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE, UNIVERSITAIRE, CONCOURS DE TOUT GENRE, PRIME D'EXCELLENCE, PRÉSENT À UN VIP, COLLECTIONNEUR, CADEAU PRÉSIDENTIEL, DIPLOMATIQUE OU CONSULAIRE. En toutes occasions, OFFREZ OU PROCUREZ-VOUS UN CADEAU DE CLASSE, UN CADEAU ROYAL, appeler : « ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'Haïti ». Le tome 4, déjà sous presses, sera bientôt disponible.

Voici les voies et moyens :

PHONE : 347 – 697 – 9457

Adresses : a) E – MAIL :

Ertha@erthavision.com

b) Mme Ertha Pascal Trouillot

GLEN OAKS, NY 11004 - 0309

BESOIN D'UNE AMBULANCE POUR SAUVER DES VIES

La clinique JACQUES VIAU du batey de Consuelito, en République dominicaine, inaugurée le 6 mai 2016, commence à fonctionner, avec un équipement trop modeste pour garantir un accueil adéquat de la communauté de façon pérenne.

Il y manque encore un outil important et indispensable pour le transport des malades dont l'état de santé nécessiterait des soins appropriés et urgents. Il est donc d'une extrême importance que la clinique puisse disposer, dans les meilleurs délais, d'une AMBULANCE

EQUIPEE et digne de ce nom. Or, les fonds manquent pour l'acquisition immédiate d'un tel équipement qui permettrait de garantir le fonctionnement, de jour comme de nuit et 7 jours sur 7, du service des urgences de l'établissement.



Actuellement, cette clinique ne dispose que d'une armoire à pharmacie, de quelques sièges, d'une table de consultation et d'un dortoir destiné au personnel médical.

La clinique dessert non seulement la communauté du batey de Consuelito, qui compte une population de 24 000 habitants, mais elle est aussi destinée à l'accueil des malades de plus d'une douzaine de bateys avoisinants, dans un rayon de quinze kilomètres. Il s'avère donc indispensable que le service des urgences de la clinique puisse disposer d'une ambulance équipée pouvant assurer, de façon permanente et en toute sécurité, le transport des patients dont l'état de santé nécessite une prise en charge pour un transport urgent et dans des conditions satisfaisantes.

Dès l'ouverture de la clinique, le personnel médical assure plus d'une trentaine de consultations par jour au profit des seuls habitants du batey de Consuelito, qui sont en mesure de se présenter à l'accueil par leurs propres moyens. Il va sans dire que ceux qui ne peuvent se déplacer restent cloués chez eux, au lit et privés de soins médicaux dont ils auraient besoin de toute urgence.

C'est pour toutes ces raisons que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT, seule initiatrice de la construction de la clinique « JACQUES VIAU » dans le batey de Consuelito, en République dominicaine, lance un appel pressant aux généreux donateurs potentiels, aux fins de recueillir les fonds nécessaires pour l'acquisition d'une ambulance équipée, outil indispensable pour le fonctionnement adéquat du service des urgences de cet établissement médical.

Je rappelle que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT est reconnue d'intérêt général par les autorités françaises et bénéficie du statut d'entreprise humanitaire d'utilité publique.

Par conséquent, les donateurs bénéficieront automatiquement, pour leur don, d'une exonération fiscale à hauteur de 60 %, s'il s'agit d'une société, et de 66 % s'agissant de la donation d'un particulier.

Les dons peuvent être adressés à : l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Yo kenbe prezidan nan vòlò lajan PetwoKaribe, Fò l pran prizon, pa vre ? Se pa mwen ki di

Jwèt la make san ann Ayiti, paske yo kenbe prezidan Jovnèl Moyiz (Jovenel Moïse) nan vòlò e l deja di tout mounn yo kenbe nan vòlò lajan PetwoKaribe fèt pou al nan prizon. E se pa sèl li menm, men prezidan asosye l la ak tout madanm yo. Pral gen rèl ka Makorèl, jan yo di pawòl la.

Finalman, vandredi pase, 31 me, dènye jou nan mwa a, pa pote bon nouvèl pou vòlò ofisyèl nan peyi Dayiti. Tribinal siperyè sa yo rele an franse « *la Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif* » (CSC/CA) depoze dezyèm rapò li t ap prepare sou travay li t ap fè sou kesyon gagòt mesye-dam yo fè nan lajan PetwoKaribe a. Wi, *la Cour supérieure* renmèt Biwo Sena a rapò a, epi prezidan Sena a, Kal Mira Kantav (Carl Murat Cantave), te anonse menm jou a : « *La, devan jounalis, Agritrans et Betexs, mais qui partagent notamment le même matricule fiscal et le même personnel technique.* »

Li pa t bay okenn detay, paske li pa t ko gen tan pou li l.

kote nan Pòtoprens. Antouka, nou pa ko verifè sa. Men sa nou verifè zewo fòt, se nouvèl AFP a, paske yo te gen tan voye dokiman « *la Cour supérieure* » a ban nou tou.

Men sa ajans nouvèl la te met deyò, ke jounal *La Presse de Montréal* avèk *Yahoo News* te reprann ann angle bò isit. M ap bay li an franse premyèman, jan AFP te bay li a, pou pèsonn pa di se nou k ap fè koze pa nou. Men gwo tit la : « **Le président haïtien accusé d'être au cœur d'un 'stratagème de détournement de fonds' par la Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif** ». Epi men detay : « *Les juges ont découvert qu'en 2014 pour le même chantier de réhabilitation de route, l'État a signé deux contrats avec deux entreprises aux noms distincts, Agritrans et Betexs, mais qui partagent notamment le même matricule fiscal et le même personnel technique.* »



Men nan menm jou swa vandredi a, a 9 è 47 minit, selon lè « *Eastern Daylight* », kivedi lè nan lès peyi Eta-Zini, lè Ayiti tou, ajans près AFP (*Agence France Presse*) lage youn nouvèl deyò a ki lakòz anpil vant ap bouyi. Okontrè, ti zòrèy gen tan di yo pa ka jwenn ase fèy vèvenn sèten

« *Les deux entreprises ont réalisé distinctement les mêmes ouvrages aux mêmes dates. L'état de ce tronçon de route suscite des questionnements et démontre qu'il y a un décalage énorme entre les sommes dépensées et la réalité des travaux qui auraient été effectués* ». Epi men

ki valè lajan *Agritrans* ak *Betexs* te resevwa pou menm kontra a : « *33 milyon goud, osnon sèt san mil dolà vèt (700 000,00 \$)* », selon sa goud la te vo fas a dola a lè sa a.

Pi devan jounal la di : « *2 mwa anvan kontra a te siyen Agritrans te resevwa youn avalwa* ». Se poutèt sa ekspè *Cour supérieure* yo di te gen « *collusion, favoritisme et détournements de fonds* ». Gen di plis toujou. Nan lane 2015, gouvènman an te bay *Agritrans* youn lòt kontra, men fwa sa a yo te eseye gen otorizasyon *Cour supérieure* a, ki pa t dakò, men yo fè zafè yo kanmenm. Kounnye a se pa ni senatè Youri Latòti (Latortue), ni senatè Evalyè Boplan (Evalière Beauplan) ki di.

Nou sonje 2 senatè sa yo te deja prezante rapò yo te fè sou gagòt PetwoKaribe a lè yo te anchaj Komisyon etik ak anti-kòripsyon Sena a. Men lè prezidan Moyiz te an Frans, le 12 desanm 2017, li te di : « *Pa gen okenn pèsekisyon politik k ap fèt pandan m'opouvwà* ». Se poutèt sa li te jwe pa anba pou l wete rapò a nan men Sena a epi li te fè voye l nan « *La Cour supérieure des comptes* ». Kidonk, li kouri pou lapli, l al tonbe nan gwo basen dlo, paske depi sou premye rapò a, *La Cour supérieure* te gen tan jwenn plis bagay pase senatè yo. Olye 2 milya dola ki te disparèt, selon rapò 2 senatè yo, se te 4 milya 200 milyon, selon *La Cour supérieure*. Prezidan an pran nan pwòp pyèj li.

Vwala ke kounnye a bagay la vin pi grav toujou. Se li menm, an tan ke òm dafè, swa-dizan gwo kiltivatè bannann, ki te prezidan *Agritrans* lè konpayi a te resevwa gwo kòb yo pou fè reparasyon, bouche twou konsa, nan wout soti Boy al nan Tibouk Bòy la (*Borgne-Petit Bourg de Borgne*), wout Pòdpe al Pò Mago (*Port-de-Paix-Port Margot*) epi wout Kafou Difò al Jakmèl (*Carrefour Dufort-Jacmel*).

Pèsonn pa t konnen *Agritrans* te konn fè wout. Se konpayi ki te sanse nan plante bannann pou vann aletranje, sitou ann Almay. An palan de sa, se youn sèl vwayaj bato te fè vin chache fig bannann. Epi sa tou fini. Antouka, Nèg entelijan, Jovnèl tou monte youn dezyèm konpayi, *Betexs*. Sè trouve ke tou 2 konpayi yo gen menm nimewo fiskal, yo jwenn menm kontra a, pou menm valè lajan an e pou menm lè a tou. Epi se menm anplwaye yo ki nan tou 2 konpayi yo. Ann angle, yo rele sa « *double dipping* ». Ou foure men w nan sakit la pou w pran 2 fwa pou menm travay la. Sa se vòlò gwo jounen. Gade nan paj la n a wè tablo *Cour supérieure* a pibliye pou bay bon jan espikasyon sou 2 konpayi òm dafè a ki pral vin kandida pou prezidan nan Pati PHTK a, pati « *Bandi Legal la* ».

Selon sa mounn *La Cour supérieure* yo di, yo te deplase sot Pòtoprens al fè envestigasyon pou yo te wè ak 2 grenn je yo si te gen travay ki te fèt pou lajan ki te debouse a. Nad marinad ! Donk, nou menm, nou fè tèt nou travay pou n konnen nan ki bi Nèg *Bannann* nan te resevwa tout kòb sa yo. Asireman, nou pa egare. Kanpay elektoral t ap fèt depi 2 zan. Pa bliye premye eleksyon pou prezidan an te fèt nan lane 2015. Si tout bagay te pase san bri san kont, Jovnèl te fèt pou prete sèman 7 fevriye 2016.

	AGRITRANS A	BETEXS
Nom de l'entreprise	AGRITRANS A	BETEXS
Nom du gérant	YVES LAFONT	YVES LAFONT
Nom de la filiale	AGRITRANS A	BETEXS
Personnel technique	Galatée SARL, Contrats de chantier, 18 ans d'expérience Mireille MICHÉ, Contrats de chantier, 4 ans d'expérience Dominique FUMES, Contrats de chantier, 21 ans d'expérience	Galatée SARL, Contrats de chantier, 18 ans d'expérience Mireille MICHÉ, Contrats de chantier, 4 ans d'expérience Dominique FUMES, Contrats de chantier, 21 ans d'expérience
Expérience	2004/2015 • Construction d'un lotissement de 10 lots à Dolé, Département de la Région Nord • Maître d'ouvrage : BPH • Coût : 150 000 HTG • Financement : CFCAM • Expérience opérationnelle : AGRITRANS A	2004/2015 • Construction d'un lotissement de 10 lots à Dolé, Département de la Région Nord • Maître d'ouvrage : BPH • Coût : 150 000 HTG • Financement : CFCAM • Expérience opérationnelle : BETEXS
Matériel	2012/2011 • Direction de l'entretien et de la maintenance des routes (D.M.M.) • Maître d'ouvrage : BPH • Coût : 700 000 HTG • Financement : CFCAM • Expérience opérationnelle : AGRITRANS A	2012/2011 • Direction de l'entretien et de la maintenance des routes (D.M.M.) • Maître d'ouvrage : BPH • Coût : 700 000 HTG • Financement : CFCAM • Expérience opérationnelle : BETEXS

Tableau pour PetroKaribe

Men nou konnen kijan te gen anpil reklamasyon lòt kandida yo ki te denonse youn bann magouy, epi Komisyon Franswa Benwa (François Benoit) te anchaj li a pou fè ankèt kijan eleksyon yo te pase te montre youn bann bagay ki pa t sa. Yo te oblije repedale pou eleksyon yo te vin refèt sou gouvènman tranzisyon Joslèm Privè a (Jocelerme Privert). Alò, nou konprann pouki sa gouvènman « *Swit Mimi* » an te ranje pou pran lajan Leta bay kandida l la. Sou baz sa a sèlman Jovnèl Moyiz eli prezidan ilegalman. Lajan an pa t ase, se konsa yo bay kandida yo a youn lòt kontra nan lane 2015. Plis lajan pou kanpay politik, anba kouvèti fè wout.

Baze sou enfòmasyon *La Cour supérieure des comptes* met deyò yo, youn òganizasyon Leta ki byen plase pou dekouvri malveyan k ap fè dwèt long siperyè nan lajan pèp la, kisa pou yo fè ak youn vòlò patante tankou Jovnèl Moyiz ? Wi, m ap mande kisa pou yo fè ak youn Nèg ki avili entènasyonalman, selon sa ki parèt nan laprès, pa sèlman ann Ayiti, men nan ajans nouvèl k ap blayi enfòmasyon nan lemond antye ? Kisa pou n fè ak youn endividi konsa ?

N ap remèsye jounal *Le Nouvelliste*, ki te vin ak bon espikasyon sou kisa ki ka fèt. E n ap salye Lilyàn Pyè-Pòl tou (Liliane Pierre-Paul), paske li fè Jovnèl pale ak pwòp bouch li nan *Radio Kiskeya*, pou di kisa k pou fèt. Se Robèsnon Jefra (Roberson Gelfrad), ki te ekri atik la nan jounal *Le Nouvelliste* la, nan dat 18 oktòb 2018, kivedi lane pase. Li te rapòte sa prezidan *Tèt Kale* a te di lè li t al Machan-Desalin (Marchand-Dessalines) pou te bese byen ba pou sonje papa endepandans Ayiti a kè yo te ansasinen nan Pon Wouj, nan Pòtoprens, le 17 oktòb 1806. Epi, byen fache, li te di : « *Tout mounn ki te pran lajan PetwoKaribe a dwe rann kont. Vòlò lajan PetwoKaribe yo pa kab ap mache nan lari sou mounn konsa. Mounn ki pran lajan PetwoKaribe yo fèt pou renmèt kòb la anvan y' al nan prizon* ».

Nou ka sonje ke pèp la te pwofite jou 17 oktòb ane pase a pou li te kanpe toutpatou nan peyi a pou mande pou pwose PetwoKaribe a fèt jan sa dwa. Enben, apre prezidan Moyiz te fin pran youn bon pataswèl nan

maten, nan Pon Wouj, kote l te oblije kouri tout boulin anba youn lapli wòch, li te blije al geri bosko l nan Machan-Desalin. Epi li konprann li te ka pran pòz ke se li ki pi deside pase tout mounn pou yo fouke tout vòlò lajan PetwoKaribe a.

Li te di plis toujou nan video Lilyàn pibliye samdi ki sot pase a. M ap ankouraje nou al chache video sa a pou n tande ak ki detèminasyon Jovnèl ap pale pou l di fòk pwose PetwoKaribe a fèt. Dayè, li di l pase Premye minis la lòd pou l pran aksyon kont tout vòlò yo. An verite, mwen di nou, nou pa t ap janm kwè se Jovnèl Moyiz k ap pale a si nou pa t wè l ak 2 grenn je nou ap di tout pawòl li t ap repete yo. Men kòm nou di ase souvan, nan kolòn **Grenn Pwonmennen** an, « *Les paroles ne s'entendent plus, les paroles sont enregistrées* ». Epi nou ka ajoute kounnye a : « *Avec la nouvelle technologie, les paroles ne sont pas seulement enregistrées, mais les visages sont visibles* ».

Se pa nou ki di, ni se pa menm *La Cour supérieure* ki di, se prezidan Repiblik la ki repete byen fò devan mounn ki te nan legliz Machan-Desalin nan, le 17 oktòb 2018 : **Tout vòlò lajan PetwoKaribe yo anba kòd !** Epi se pa sèl li menm ki pou anba kòd, paske se pa koze pa l la se *La Cour supérieure* met deyò.

Asireman nou sonje tout gwo pwojè *Tèt Kale* yo, osnon pwojè « *Kalè tèt malere ak malerez* », ke Michel Mateli (Martelly) ak Sofya (Sophia) te met devan pou piye kès Leta a : « *Ede Pèp, Ti Manman Cheri, Kore Etidyan, Bon Dijans, Bon Solidarite, Kore Mounn Andikape, Kantin Mobil* », e lòt sa m bliye. Enben, men *La Cour supérieure* vin met koze a deyò. Tout pwojè sa yo se te mwayen pou yo kale tèt malere. Sa se youn krim. Se pou n chante chante a : « *Fò l jije, fò l jije, men sa se twòp atò !* »

An pasan, fòk nou bay editè Leo Jozèf (Joseph) kredi pou jan li te abòde kesyon kijan prezidan yo ranje ak madanm yo pou dechèpiye pèp la. Li te konn sa l t ap ekri semèn pase a nan editoriyal la nan paj 10. M ap repwodui pasaj sa a pou n wè sa l te ekri 2 jou anvan *La Cour supérieure* te met rapò pa l la deyò. Li t ap esp-

DR. KESLER DALMACY

Board Certified & Award Winning Doctor

Cabinet Medical
Lundi – Samedi: 11 AM – 7 PM

Examen Physique sur écoliers
Traitements pour douleurs,
Fièvre
Immigration
Planning familial
Infection

Tumeur
Hémic
Circoncision
Tests de sang et de grossesse
Grippe

♦ MÉDECINE CHIRURGIE ♦
Prix Abordable
TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'HOMMES ET DE FEMMES AU POUVOIR EN HAÏTI

Des antipatriotes formés dans nos écoles nationales

Suite de la page 3

Déjà multimillionnaire, après le détournement des fonds mis à la disposition du pays pour la construction de la toute de Carrefour et la restauration de l'hôtel Simbio par Taïwan, l'ancien prêtre affecté à l'église Saint-Jean Bosco était en mesure de se faire construire un véritable complexe résidentiel à Tabarre, dont une partie de la vaste propriété était accaparée de Gonzales, qui la possédait, après que ce dernier eut été mystérieusement assassiné.

En attendant que Michel Martelly et Sophia Saint-Rémy viennent introduire leurs soi-disant œuvres humanitaires, telles que, «*Ti-Manman Cheri*», «*Ede pèp*», «*Kore etidyan*», etc., Jean-Bertrand Aristide, par le biais des



Sénateur Ricard Pierre.

«*Petits Projets de la présidence*», offrait un créneau à ses ouailles pour s'enrichir aux dépens de la République. Par une série d'entreprises bidons administrées par des lavalassiens de confiance, il y injectait des millions de dollars américains décaissés de la Téléco et d'autres entreprises d'Etat, qui étaient ensuite transférés à ses comptes personnels. Autres moyens de mettre à sac les caisses publiques.

Les ressources du pays ont été encore détournés par Jean-Bertrand Aristide faisant des retraits évalués à des USD millions \$ de la Téléco. L'enquête menée par l'UCREF, sous le gouvernement intérimaire Alexandre-Latortue, devait exposer ce scandale. Toutefois, le procès intenté contre Aristide, auprès d'un Tribunal fédéral, à Miami, par cette administration, en vue de récupérer ces fonds, a été tout bonnement abandonné par René Prével, une fois retourné au pouvoir en 2006.

Aujourd'hui, le prêtre défroqué figure parmi les plus riches de la planète. Une visite sur le site **The Richest** indique que sa fortune est évaluée à USD 800 millions, soient 25 véhicules blindés qu'il a payés USD 250 000 \$ pièce = USD 6 250 000 \$; sa maison à Taïwan d'une valeur de USD 2 000 000 \$; USD 300 000 \$ qui pourrissaient dans un coffre-fort trouvé dans sa résidence à Tabarre, après sa fuite en exil, à Bangui, République centrafricaine, le 29 février 2014; USD 350,000,000 qu'on présume être l'évaluation de son salaire présidentiel; en sus de USD 500 000 \$ qu'il a reçus du trafiquant de drogue Jacques Kétant pour obtenir le droit de faire transiter ses cargaisons de stupéfiants par Haïti, avant de les expédier aux Etats-Unis, au Canada et en Europe.

On sait, toutefois, que tous les trafiquants de drogue qui opéraient en Haïti, sous Aristide, payaient une «*redevance*» pour autoriser l'atterrissage sur le territoire haïtien d'avions transportant de la drogue en provenance de la Colombie et le largage de ces mêmes produits sur les côtes. Les informations données par l'institution *The Richest* relatives aux USD 350 000 000 \$ provenant de son salaire présidentiel ne sont pas conformes à la réalité.

En tout état de cause, Aristide est le premier chef d'Etat haïtien à accumuler tant d'argent au pouvoir. Mais sa performance dans ce domaine est de loin dépassée par ses successeurs et leurs proches collaborateurs.

Le pillage d'Haïti

continue vraiment

Si Jean-Bertrand Aristide a ouvert la voie à la mise à sac du pays, c'est surtout ses successeurs qui vont vraiment effectuer le pillage d'Haïti.

Parmi les chefs d'Etat qui ont pris logement au Palais national, après le prêtre défroqué, René Prével est celui dont on parle peu ou pas en ce qui concerne la corruption. Si la Cour supérieure des comptes et ses institutions alliées dans la lutte contre ce fléau se respectent elles devraient avoir intérêt à mener une enquête sérieuse, surtout sur l'administration Prével-Bellerive.

Avant de parcourir tout le second rapport de plus de 600 pages de la CSC/CA pour savoir quel rôle a joué M. Prével dans l'usage qui a été fait du Fonds PetroCaribe, il est opportun de rappeler que l'administration Prével-Bellerive a décaissé plus de USD 500 millions du Fonds Petro-Caribe.

En effet, un premier retrait de près de USD 300 000 000 \$ a été effectué, dans le cadre de l'état d'urgence décrété après le passage des cyclones dévastateurs de 2007 à 2009. Mais les victimes se plaignirent de n'avoir jamais reçu un centime. Pourtant, l'administration Prével-Bellerive a investi des millions dans les élections au profit des candidats de ses partis politiques, «*Unité*» et «*Vérité*». Aussi bien que dans l'achat de motocyclettes destinées aux dirigeants des CASECs et ASECs affiliés à ses partis.

René Prével et son Premier ministre ont réalisé un second retrait du Fonds PetroCaribe, soit plus de USD 200 millions \$ soit disant destinés à soulager les victimes du tremblement de terre du 12 janvier 2010. Même histoire ! Les bénéficiaires présumés n'ont pas reçu grand-chose des auto-

rités.

Dans de telles conditions, on ne peut savoir quel rôle a véritablement joué M. Prével dans la dilapidation des USD 4,2 milliards \$ ou plus décaissés de ce compte. Ni à quelles fins ont servi ces fortes sommes d'argent. Sur ces entrefaites, tout laisse croire que le défunt président Prével participait à cette vaste conspiration dont l'objectif ultime consiste à appauvrir Haïti.

Martelly, Privert et Moïse sont-ils logés à la même enseigne ?

On a souvent mentionné la participation de l'équipe Privert-Jean-Charles dans les détournements de fonds liés au Fonds Petro-Caribe, mais on semble minimiser son impact sur ce méga scandale. La manière dont les retraits de ce compte ont été effectués, sous l'administration intérimaire dirigée par l'ex-sénateur de Baradères, incite à croire que ces opérations n'ont pas été réalisées dans la transparence, donc ont ouvert le champ libre à la corruption omniprésente dans le système public haïtien. Car rien n'autorise à croire que Jocelerme Privert et son équipe, au pouvoir, ont tout fait pour protéger les ressources du pays contre les fonctionnaires prédateurs. Autant qu'on sache, M. Privert n'a pas rendu public le bilan de ses avoirs, avant d'accéder au pouvoir et après la fin de sa présidence.

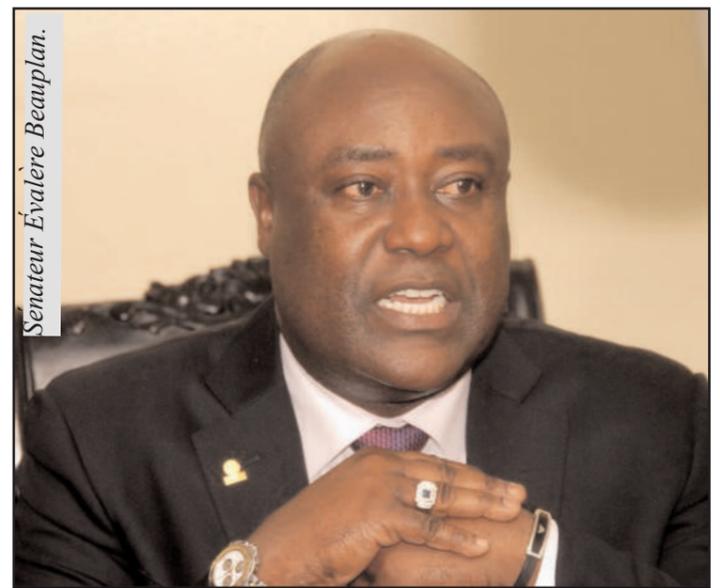
Maintenant, faisons marche-arrière sur Joseph Michel Martelly, car c'est sous son administration, avec son Premier ministre Laurent Salvador Lamothe, qu'a été vraiment déployée la stratégie de pillage d'Haïti, entreprise honteuse qui se poursuit, avec encore moins de gêne, avec Jovenel Moïse.

En effet, sous le premier régime *Tèt Kale*, Martelly, sa famille et ses alliés politiques, au niveau de la présidence et au Parlement, ont mis tout en œuvre pour s'approvisionner en millions à très court terme, sous réserve de garder le pouvoir afin de continuer dans cette voie tout en s'assurant de l'impunité.

Les informations disponibles font état de fortunes évaluées en des centaines de millions de dollars américains placés dans divers comptes dans des paradis fiscaux à l'étranger par Michel Martelly, Laurent Lamothe et Jovenel Moïse. En sus de la villa de Sweet Mickey construite sur la Côte des Arcadins pour la bagatelle de USD 9 millions \$. Tandis que les mêmes sources d'information mettent Olivier Martelly, le fils aîné de Martelly et de Sophia Saint-Rémy, dans la même ligue. Car, il dispose d'environ USD 170 millions \$ dans un compte en résidence à un autre paradis fiscal de la Caraïbe, qui reste à identifier.

Incontestablement, quand on ajoute les proches de Martelly, notamment les frères Mayard-Paul (Gregory et Thierry), qui ont construit des immeubles évalués à plusieurs millions de dollars, il est possible d'identifier la route qu'ont prise les millions détournés du Front PetroCaribe.

Les mercenaires



Sénateur Evalère Beauplan.

au pouvoir en Haïti

Les hommes et femmes dénués de sentiment patriotique, donc des mercenaires, qui, dans un premier temps, avec Aristide, commençaient à prendre le pouvoir, en Haïti, ont resserré leur prise sur les appareils d'Etat au fur et à mesure. Avec Michel Martelly, puis Jovenel Moïse, c'est la dynastie des mercenaires qui s'installe. Si, comme l'avait indiqué l'ex-Premier ministre Jacques Guy Lafontant, les *Tèt Kale* réussissent à garder le pouvoir pour les cinquante prochaines années, Haïti connaîtra une transformation politique et sociale spectaculaire. On peut s'en faire idée en observant la manière dont Martelly et Moïse ont géré les affaires publiques au cours des six années que les deux ont passé au pouvoir. Ce sera du même au pareil, si ce dernier réussit à terminer son mandat.

Assurément Jovenel Moïse fera tout ce qu'il peut pour que se concrétise le pacte qu'il a fait avec son prédécesseur : lui transférer le pouvoir tel qu'il l'avait reçu de lui.

D'aucuns croient savoir l'origine de cette classe d'hommes et de femmes, nés en Haïti, mais qui n'affichent aucune affinité avec le pays, des personnes dont les intérêts les lient ailleurs, des extra-terrestres, dira-t-on. Ou simplement des personnes qui n'ont aucune racine au pays et qui n'ont rien de commun avec la majorité des Haïtiens.

D'après certains penseurs, l'élimination de l'*Instruction Civique*, un vrai manuel de formation du citoyen, par François Duvalier, serait à l'origine de cette indifférence quasi collective de cette catégorie d'individus à l'égard du pays.

Certes, entamée avec l'enseignement dispensé dans ce petit livre dont l'influence sur le développement des générations se manifeste dans le comportement quotidien des citoyens jadis plus enclins à se sacrifier pour le pays et à subir des privations, au nom du bien commun, la formation durable assurée par l'assimilation des préceptes enseignés par l'*Instruction Civique*, au niveau de l'enseignement primaire, continuait avec les rituels établis dans les lycées où les profs, par l'enseignement de l'Histoire d'Haïti et la Science sociale, ajoutaient un autre couche, plus approfondie, de formation civique à l'intention

des futurs citoyens.

En sus des enseignements civiques reçus en salles de classe, les lycéens et collégiens sont fiers d'entonner, chaque matin, à l'envoy du drapeau, l'hymne national, la Dessalinienne, ainsi que d'autres mélodies hautement nationalistes et inspiratrices de sentiment patriotique qui, autrefois, rendaient fiers les filles et fils d'Haïti. Privés de cette formation, de nos jours les citoyens, qui sont assimilés à la catégorie dite des mercenaires, quoique vivant en Haïti, se retrouvent, en esprit, loin du sol haïtien, et dont les ports d'ancrage se trouvent ailleurs. On comprend donc pourquoi ils font leurs emplettes à Miami et prennent leurs vacances en République dominicaine.

À la lumière des comportements politiques et sociaux affichés par une importante majorité de citoyens, il est impératif de changer l'homme haïtien. Cela demande la mise en train de toute une stratégie, notamment un cours intensif d'instruction civique, tout en souhaitant que les mercenaires présentement identifiés soient récupérables.

En attendant, je dédie aux quatre sénateurs de l'opposition plus 1, aux juges de la Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif, qui ont su prendre leur courage à deux bras, malgré les menaces de toutes sortes, dont ils sont l'objet, pour préparer et diffuser le document, aux sénateurs et députés, qui s'identifient à leurs collègues qui ont juré d'appliquer à la lettre la Constitution, dans le cadre de leurs travaux, à tous les secteurs et individus qui se sont prononcés par rapport au deuxième rapport de la CSC/CA, aux militants pétrochallengers ainsi qu'au peuple haïtien, qui est disposé à se mobiliser pour changer les choses, l'hymne intitulé «*Hymne à la jeunesse : Fière Haïti*» dont les paroles suivent.

HYMNE À LA JEUNESSE : FIERE HAÏTI

*Nous te voulons, chère Patrie,
Puissante et forte à tous les yeux,
Nous te voulons, terre bénie,
Digne à jamais de nos aïeux.
Libre et prospère ils t'ont léguée
À leurs enfants, nous qui t'aimons
Avec ardeur dans la mêlée,
Pour ton salut nous lutterons.*

REFRAIN

Suite en page 13

Queens Village Primary Medical Care

Doctor on the go!

We come to you



We have brought back the good old days of the old-fashioned doctor house call, but with the latest in medical technology. We provide high quality expert health care to you in the comfort of your own home. You will receive the personal and compassionate attention that you deserve without the inconvenience, lengthy waits, expense of travelling, and exposure to other sick patients, all associated with doctors offices.

Providing high quality, comprehensive and compassionate care for over 30 years.



We offer the following comprehensive services:

- Annual medical Exams
- EKG
- Urine analysis
- PPD screening
- Vaccinations
- Vitamin B12 shots
- Screening for Diabetes
- Screening for Asthma
- Screening for Cholesterol
- Screening for sickle cell
- Screening and Treatment for Dementia
- Screening and testing for vascular disease and nerve pain

And many other Dx test and referrals

DOCTOR ON THE GO

To schedule a home visit

Call us at 347-952-4417

Or visit us at

www.doctoronthe.go.com

Queens Village Primary medical Care

92-04 Springfield Blvd

Queens Village, NY

Phone: 718-465-3040 Fax: 718-464-9063

Email: info@queensvillagemedicalcare.com

Aryel Nicoleau, MD, FACP, FAG

American Board of Internal Medicine

Certification in Geriatrics



Yon pyès idantite valab
ka ouvri anpil posiblite.

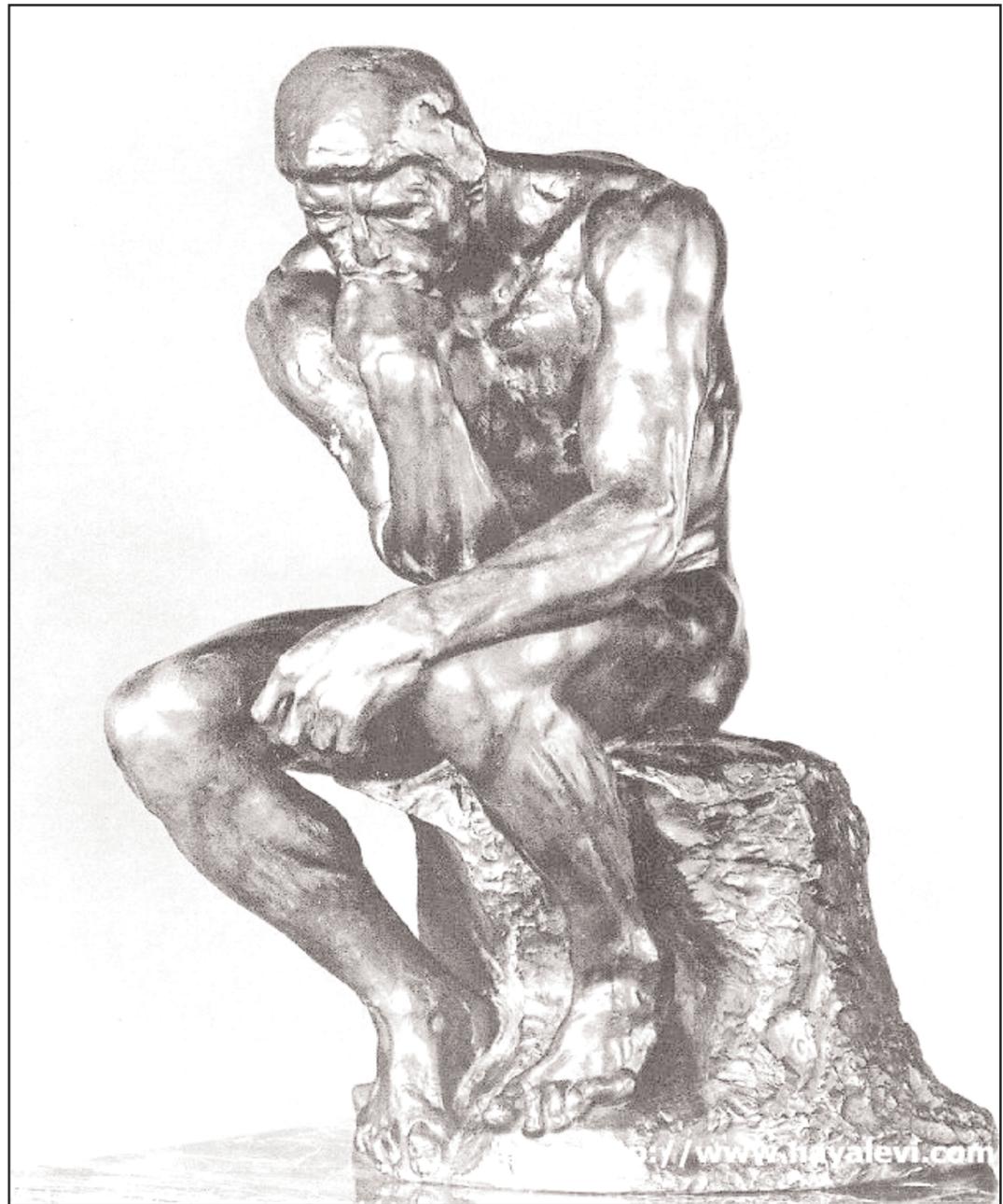
Ou ka ouvri yon kont
labank, pa egzansp.

Fè yon IDNYC. Ou ka itilize kat idantifikasyon gratis nan NYC, ou a pou ouvri yon kont labank. Epitou kat IDNYC ou a ka ede ou jwenn aksè gratis nan klas sou entènèt ak sèvis Minisipalite vil la; ansanm ak rabè sou tikè, preskripsyon, ak manje. Se kat sa a ki louvri tout pòt nan tout vil la.

Tout rezidan Vil New York ki gen 10 zan oswa plis kalifye pou aplike.

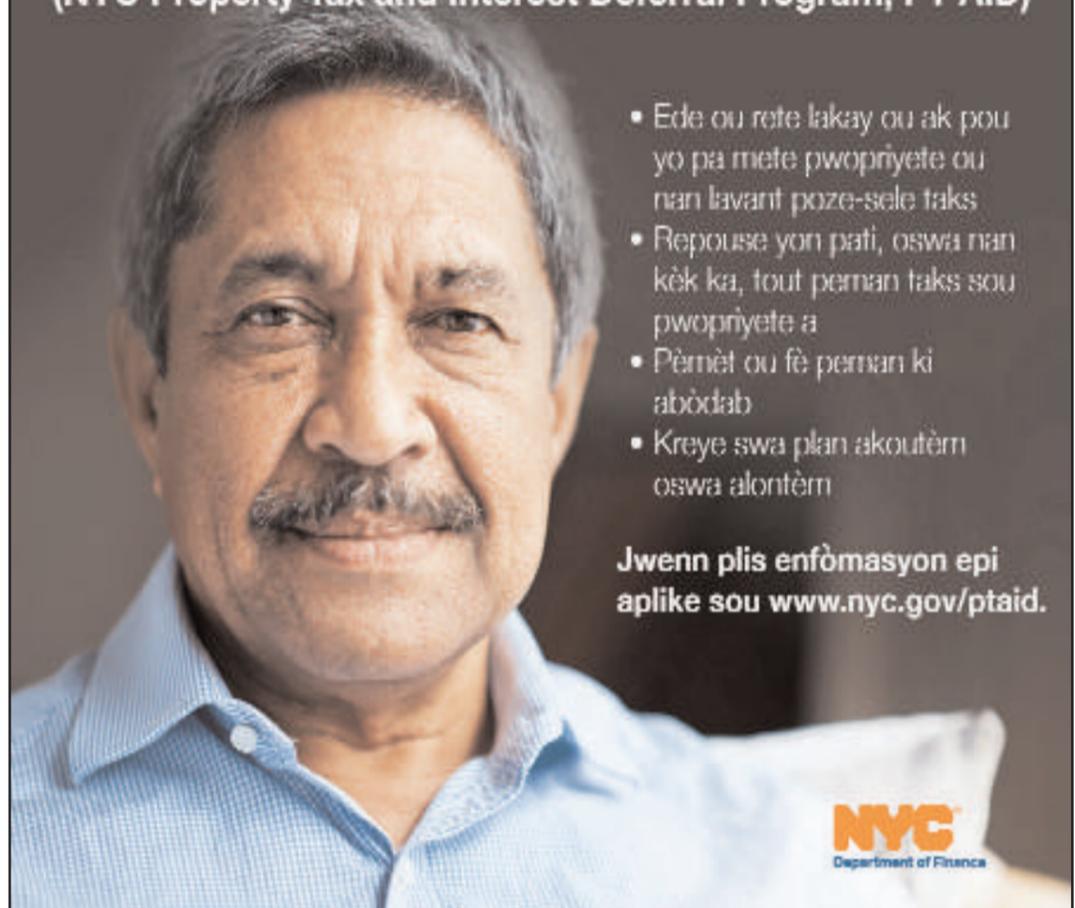
Rele 311 oswa ale sou nyc.gov/idnyc





→ Èske ou an reta ak peyman taks sou pwopriyete ou yo? Gen posiblite pou nou ede ou.

Pwogram Taks sou Pwopriyete ak pou Repouse Enterè (NYC Property Tax and Interest Deferral Program, PT AID)

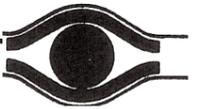


- Ede ou rete lakay ou ak pou yo pa mete pwopriyete ou nan lavant poze-sele taks
- Repouse yon pati, oswa nan kèk ka, tout peman taks sou pwopriyete a
- Pèmèt ou fè peman ki abòdab
- Kreye swa plan akoutèm oswa alontèm

Jwenn plis enfòmasyon epi aplike sou www.nyc.gov/ptaid.



ÉDITORIAL



Quoi que fasse et dise Jovenel Moïse, la fin de son mandat arrive

Après la publication par la Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif (CSC/CA de son second rapport sur l'utilisation du Fonds PetroCaribe, ainsi que les premières révélations le concernant, le pays semble crier d'une seule voix déclarant arrivée la fin du mandat de Jovenel Moïse. Mais, il paraît aussi que le président haïtien feint de ne pas comprendre l'ampleur de l'opposition contre lui, optant, de préférence, pour écouter les avis de ses proches collaborateurs lui faisant croire le contraire.

Si son obstination à ignorer les revendications populaires et les cris d'opposition à ses politiques, dont les échos montent dans les rues de la capitale et de nos villes de province, et jusqu'aux derniers recoins de l'arrière-pays, l'a jusqu'ici plus ou moins bien servi, la réalité a brusquement changé. Car la majorité des citoyens sont en mode de « démission » du chef de l'État, une étape qu'ils jugent incontournable.

Dans le deuxième rapport de 610 pages de la CSC/CA, celle-ci dit avoir fait une « découverte troublante ». En effet, souligne le document, dans l'année 2014, l'État a passé deux contrats identiques pour le même chantier, au profit de deux sociétés ayant deux patentes de même numéro, en vue de la réhabilitation du tronçon de route Borgne-Petit-Bourg de Borgne, pour plus de 39 millions de gourdes (39 990 399 gdes). Les sociétés en question, « Agritrans », spécialisée dans la culture de banane pour l'exportation, dont Jovenel Moïse était le président avant son élection à la présidence; et « Betex ». L'organisme de contrôle souligne également : « Les deux entreprises ont réalisé distinctement les mêmes ouvrages aux mêmes dates ». Une situation qui porte les juges à dénoncer « un stratagème de détournement de fonds ».

Bien que ces derniers n'aient audité, dans ce second rapport, que 77 % du total des contrats votés par résolution en conseil des ministres, avant de transférer le document au Bureau de monétisation des programmes d'aide au développement (BMPAD), puis vers les institutions sectorielles ayant la responsabilité de la mise en œuvre des ouvrages en question, les évidences sont jugées extrêmement accablantes quant à la participation du président de la République à un projet ayant l'allure d'une opération de malfaiteurs. D'aucuns oseraient dire que l'appréciation des juges de la CSC/CA affiche une sévérité outrée à l'égard de M. Moïse. Mais, président de la République de qui on doit s'attendre à un comportement exemplaire, surtout qu'il a prêté serment de respecter et de faire respecter la Constitution et les lois du pays, Jovenel Moïse n'a pas sa place au Palais national, étant

participant au pillage du Fonds PetroCaribe.

Ici, à *Haïti-Observateur*, ce méga scandale, qui vient d'éclater autour du premier citoyen de la République, nous interpelle d'une manière particulière. Car nous avons déjà préconisé la mise à l'écart du chef de l'État, avant même la publication du second rapport de la CSC/CA. Car, selon nous, les dérives du président Moïse, ses nombreuses violations des normes établies, en sus des politiques désastreuses qu'il a menées, étaient déjà telles qu'il n'avait plus l'intégrité requise ni la qualité morale nécessaire, encore moins les compétences indispensables pour continuer à diriger les destinées de la nation.

Il convient d'ajouter à toutes ces failles, la plus longue crise socioéconomique multidimensionnelle que la nation ait jamais connue, enfonçant les classes les plus vulnérables dans le dénuement abject. Mais, pardessus tout, entraînant la misère sur toutes les classes sociales. Durant ses 26 mois au pouvoir, la politique du laisser-faire de Jovenel Moïse a continué la destruction de l'économie et favorisé la dégradation du système sécuritaire entamée avec Michel Martelly. Aujourd'hui, le peuple haïtien endure la mal gouvernance caractéristique de l'administration *Tèt Kale* : État insolvable, économie en banqueroute, le crime organisé tenant le haut du pavé, l'insécurité omniprésente et le pays livré aux gangs armés recrutés, armés et financés par le pouvoir; ainsi que la dégringolade de la gourde suivant inexorablement son cours, jusqu'à atteindre présentement le taux de 95 gourdes pour un dollar. Tandis que au commencement de l'ère « *Tèt Kale* », le taux d'échange était à 40 gourdes pour un dollar.

Voilà où la politique de Jovenel Moïse a conduit Haïti, au moment de la remise du rapport de la CSC/CA aux présidents des Chambres législatives. Dans la mesure où les données révélées dans ce document relatives au président de la République dénoncent une œuvre de délinquant assimilable à des malfaiteurs, cela ne fait que confirmer des faits mille fois évoqués concernant M. Moïse. Qu'on se le rappelle, ce dernier a prêté serment comme chef d'État alors qu'il était sous le coup d'une inculpation pour blanchiment d'argent. L'accusation portée contre lui par l'Unité centrale de référence fiscale (UCREF) met en évidence l'acte d'un citoyen engagé dans des activités illicites. Puisqu'il s'agit d'une somme de USD 5 millions \$ d'origine douteuse qui avait été déposée dans un des comptes de Jovenel et de Martine Moïse en résidence à la Banque nationale de crédit (BNC).

Le fait d'associer le premier citoyen du pays à une telle affaire en dit long de son caractère et de son intégrité morale, voire quand il est question du président de la Répu-

blique appelé à être un modèle à tous les points de vue. Le fait de recourir à tous les procédés inimaginables pour éviter de coopérer avec la justice, en vue de tirer cette affaire au clair, en dit encore davantage de la nature de notre président. Certes, dans ses démêlés avec l'UCREF, il s'est engagé dans des négociations souterraines pour se faire blanchir par le juge d'instruction chargé du dossier, n'ayant même pas hésité à mettre en disponibilité le directeur général de l'institution accusatrice.

Aujourd'hui encore, il s'est attaqué au rapport de la CSC/CA, par le truchement de ses thuriféraires, qualifiant le document de persécution politique. Quant à M. Moïse lui-même, il a déclaré dans une intervention sur cette affaire que « *C'est moi le président, seul autorisé à soumettre l'enquête sur le Fonds PetroCaribe à la Cour supérieure des comptes* ». Et non le Sénat de la République. Pourtant il n'avait formulé aucune objection lorsque Joseph Lambert, alors président du Sénat, avait, de concert avec les alliés de la présidence au Sénat, acheminé le dossier à cette institution, au grand dam des sénateurs de l'opposition. Mais Moïse, lui-même, lors de sa visite à Paris en décembre 2017, n'avait-il pas affirmé que c'est lui qui avait contraint le Sénat de remettre le rapport à la CSC/CA ?

De toute évidence, après tout ce que l'on sait de Jovenel Moïse, le rapport de la CSC/CA constitue un coup de massue pour lui. Puisque les révélations du document le concernant ont suscité une vague de demandes pour qu'il se retire tranquillement avant de « *se rendre à la justice* ». Voici le tweet adressé individuellement à Dan Albertini, le chroniqueur de « *Diplomatie internationale et société* », à *Haïti-Observateur* : « *À l'instar de Otto Perez (Guatemala), Pedro Pablo Kuczynski (Pérou), Jacob Zuma (Afrique du Sud), englués dans des scandales de corruption, Jovenel Moïse doit démissionner pour se mettre à la dispo-*

tion de la justice. Sois un Homme pour une fois, M. le Président! Pa fè lach ! »

Ancien ministre de la Justice (le premier qu'a choisi Jovenel Moïse), doublé d'un juge d'instruction, Me Heidi Fortuné sait de quoi il parle. A coup sûr, ses propos s'inspirent de son analyse des faits. C'est aussi le point de vue émis par Himler Rébu, ex-sous-secrétaire d'État à l'Intérieur de l'administration Martelly-Paul.

Voici ce qu'a déclaré José Gomez, ambassadeur de France en Haïti, deux jours avant la diffusion du rapport de la CSC/CA, dans une interview au *Nouvelliste*, interview publiée dans l'édition du 4 juin 2019 : « *(..) Il est insupportable, dans un pays pauvre comme Haïti, que des centaines de millions de dollars, dans le cadre de PetroCaribe, aient été détournés. Les gens ne l'acceptent pas ! Ils ont raison de ne pas l'accepter. Ce que nous souhaitons, par exemple, c'est que la Cour des comptes remette, dès que c'est possible, au Parlement la deuxième partie de son rapport. À cet égard, les pressions qui sont exercées sur la Cour des comptes pour qu'elle ne remette pas la deuxième partie de ce rapport sont inacceptables dans une démocratie* ».

Plusieurs parlementaires haïtiens sont du même avis que MM. Fortuné et Rébu. Et bien d'autres intervenants de la société civile, du monde des affaires et d'autres secteurs de la vie nationale parlent dans le même sens. Sans oublier les militants traditionnels qui sont sur la brèche depuis longtemps quant au scandale PetroCaribe, le secteur démocratique et populaire, les petrochallengers et bien d'autres organisations et personnalités. En un mot, c'est tout le pays qui demande que Jovenel Moïse démissionne et se mette à la disposition de la justice.

Sans aucun doute, Jovenel Moïse ne peut plus rien faire ou dire qui puisse changer les choses. Le sort en est jeté ! Tant pis pour lui s'il persiste à feindre d'ignorer ce qui se passe.

HAÏTI OBSERVATEUR		Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, NY 11435- 6235TA (718) 812-2820	
SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION			
Haïti	<input type="checkbox"/> 1ère classe 48,00 \$ US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90,00 \$ US, pour un (1) an	ÉTAT-UNIS	<input type="checkbox"/> 553,00 FF, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005,00 FF, pour un (1) an
CANADA	Haïti-Observateur 6514 321, 6514 12 Haïti OR Canada 12213 Jussuph Cassavarié Montreal H4M1C7	AFRIQUE ET ASIE	CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
EUROPE, AFRIQUE ET ASIE	Un service spécial est assuré à partir de Paris. Un dossier doit adresser à: Jean-Claude Wabon 13 K Avenue Haldebe, Et Et Apt. 44 93310 Le Pré St. Gervais France Tel. (33-1) 43-63-28-10	<input type="checkbox"/> 1ère classe 975,00 US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1400,00 US, pour un (1) an	<input type="checkbox"/> 73 EUROS, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EUROS, pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en francs français
Name/Nom _____	Company/Compagnie _____	Address/Adresse _____	City/ville _____ State/État _____
Zip Code/Code Régional _____	Country/Pays _____	Icous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire.	

EDITORIAL



Whatever Jovenel Moïse does or says, the end of his term has come

Stunning revelations have been made in the second report of the Superior Court of Accounts and Administrative Disputes (CSC/CA) concerning the misuse of the PetroCaribe Fund, causing a general outcry by many citizens, who call for the end of Jovenel Moïse's mandate. However, apparently, the Haitian president feigns not to understand the extent of the opposition against him, choosing preferably to listen to his close collaborators who lead him to believe otherwise.

Stubborn as a mule, he has so far ignored popular demands and cries of the opposition about his disastrous policies. He acts as if he hasn't heard or seen the scenes of thousands, yea millions of people taking to the streets of the capital, in outlying cities, even in the outer reaches of the hinterland calling for his resignation. So far, nothing had changed in his behavior. But, suddenly, reality has changed, because the majority of the citizens are undertaking a new approach. They're in the process of executing the "resignation" of the Head of State, a step considered unavoidable.

In its second report of 610 pages, the CSC/CA claims to have made a "disturbing discovery." The document points out that in 2014, the State awarded two identical contracts for the same project to two companies with two patents having the same number and the same personnel, to make repairs to the road from Borgne to Petit-Bourg of Borgne, for more than 39 million *Gourdes* (39 990 399 *Gourdes*), the local currency. The companies are *Agri-trans* and *Betexs*. As is known, *Agri-trans* was to specialize in banana cultivation for export. Its president at the time of the awards was Jovenel Moïse. As far as *Betexs* is concerned, it's a mysterious concern. Interestingly, the auditing watchdog of the government notes: "*The two companies carried out the same works separately on the same dates*". A situation that leads the judges to denounce "*a scheme of embezzlement*".

The Court said it audited only 77% of the total number of contracts voted by resolution in the Council of Ministers, before the document is transferred to the Bureau of Financing for Aid to Development Programs (French acronym BMPAD) and to the sectoral institutions responsible for the implementation of said works. Yet, there's evidence considered extremely damning concerning the President of the Republic's participation in a project that appears like a criminal operation. Some people may say that the assessment of the CSC/CA judges is severely outrageous regarding Mr. Moïse. For, as President of the Republic, his behavior is expected to be exemplary. After all, on taking the oath of office, he swore to respect

and ensure respect for the country's Constitution and the laws of the land. Jovenel Moïse can't be a participant in the looting of the PetroCaribe Fund.

For us, at the *Haïti-Observateur*, we feel vindicated by this new scandal of major proportion that has engulfed the First Citizen of the Republic. Even before the publication of the CSC/CA report, we had advocated the exclusion of the Head of State, because, in our opinion, President Moïse's excesses and his many violations of established norms are such that he no longer has the moral quality necessary to lead the nation. On top of it all, his disastrous policies added to his shortcomings have resulted in the longest multi-dimensional socio-economic crisis the nation has ever experienced. The most vulnerable in society are now living in abject destitution. All social classes have suffered in one way or another from the expanding misery and poverty. During his 26 months in power, Jovenel Moïse's laissez-faire policy has continued with the destruction of the economy and has fostered the deterioration of the nation's security that Michel Martelly had begun.

Today, Haitian citizens endure the effects of bad governance which is the essence of the "*Bald-Headed*" administration. To wit, an insolvent state, a bankrupt economy, organized crime and pervasive insecurity due to armed gangs that have been recruited, armed and financed by the government. And there's no forgetting the collapse of the *Gourde*, the national currency which, inexorably, continues its depreciation, until it now stands at 95 *Gourdes* for one dollar, whereas at the beginning of the "*Bald Headed*" era, in 2011, it was at 40 to a dollar.

That is where Jovenel Moïse's policy has led Haiti, as the CSC/CA report is submitted to the presidents of the Legislative Chambers. Undoubtedly, the revelations made in the document about the President of the Republic paint an offender who is comparable to a criminal. They only confirm facts that have been mentioned a thousand times about Mr. Moïse. It's worth recalling that he was sworn-in as Head of State while under indictment for money laundering. The accusation brought against him by the Central Fiscal Reference Unit (French acronym UCREF) highlighted the actions of a citizen engaged in illegal activities. There never was an explanation of the \$5 million from suspect origin that had been deposited in one of Jovenel and Martine Moïse's accounts at the National Credit Bank (BNC.)

Such involvement in shady deals by the First Citizen of the country speaks volume about his character and moral integrity. After all, the President of the Republic is called upon to be a model of rectitude. That

he uses all sorts of stratagems to avoid any cooperation with the courts to clear up this matter again underscores the nature of our President. In reference to the UCREF matter, underhandedly, he pulled strings to get the investigative judge to clear his name. Moreover, he didn't hesitate to fire the Director General at UCREF who first had pulled the alarm switch on his dealing.

Now, via his minions, he's gone on the attack against the CSC/CA report. They refer to the document as "political persecution." As for Mr. Moïse himself, referring to the case at hand, he said: "*I am the President, the only one authorized to submit the investigation about the PetroCaribe Fund to the Superior Court of Auditors*." Of course, Mr. President! Didn't he boast at a public meeting in Paris, on December 12, 2017, that he was behind the action of the Senate that December? That's when Joseph Lambert, then president of the Senate, in cahoots with his allies in the Upper Chamber, surreptitiously had referred the matter to the SCA/CA, much to the dismay of the senators of the opposition!

Clearly, the CSC/CA report is a major blow to Jovenel Moïse, something he didn't expect. Indeed, the revelations in the document concerning him have generated a wave of requests for him to resign quietly and to "surrender to justice." Here is a tweet addressed especially to Dan Albertini, the columnist of "*International Diplomacy and Society*," in the *Haïti-Observateur*: "*Like Otto Perez (Guatemala), Pedro Pablo Kuczynski (Peru), Jacob Zuma (South Africa), caught up in corruption scandals, Jovenel Moïse must resign to stand before the courts. For once, be a Man, Mr. President! Pa fè*

lach!" (Don't be a coward!)

The tweet is from former Minister of Justice (the first one chosen by Jovenel Moïse) and an investigating judge, Heidi Fortuné, Esq. Certainly, he knows what he is talking about. Surely, his comments are based on his analysis of the facts. This is also the point of view expressed by Himler Rébu, former Under-Secretary of State for the Interior in the Michel Martelly-Evans Paul administration.

Two days prior to the release of the CSC/CA report, José Gomez, French ambassador to Haiti, said, in an interview with *Le Nouvelliste*, published June 4, 2019: "*(...) It is intolerable, in a poor country like Haiti, that hundreds of millions of dollars have been embezzled in the PetroCaribe [heist]. People do not accept that! And they are in their right not to accept it. What we want, for example, is for the Court of Auditors to submit the second part of its report to Parliament as soon as possible. In this respect, the pressure on the Court of Auditors not to submit the second part of this report is unacceptable in a democracy.*"

Several Haitian parliamentarians agree with Mr. Fortuné and Mr. Rébu. In addition, many others in civil society, business and other sectors of national life are speaking in the same fashion. Not to forget the traditional militants in the Petro-Caribe Fund affair, the democratic and popular sector, the Petrochallengers and many other organizations and personalities! In a word, the whole country is asking Jovenel Moïse to resign and be ready to face justice.

Undoubtedly, Jovenel Moïse can no longer do or say anything that will change things. The die is cast! It's really too bad if he keeps pretending to ignore what's happening!

HAÏTI OBSERVATEUR



Le manke gid, pèp la soye

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321-6434
12 Haïti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean-Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, 8t Bt Aptt. 44
93310 Le Pré St. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS

1^{ère} classe
 48.00 \$ US, pour six (6) mois
 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

553,00 FF, pour six (6) mois
 1005,00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1^{ère} classe
 \$73.00 US, pour six (6) mois
 \$160.00 US, pour un (1) an

EUROPE

73 EUROS, pour six (6) mois
 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____ State/État _____

Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Kreyòl

Soti nan paj 6

like kijan Komisyon etik e anti-kòripsyon an te layte kò l sou dosye *Dermalog* la, kote Matin Moyiz (Martine Moïse) te ranje pou l te pran kòb anba tab nan men youn konpayi alman ke gouvènman an te ranje pou bay youn kontra nan move kondisyon.

Men sa l te ekri, e m ap bay li an franse jan l te parèt la : « *La Commission éthique et anti-corruption du Sénat ne s'est pas penchée sur d'autres dossiers relatifs à la corruption, qui ont été dénoncés également, au cours de cette dernière semaine. Il s'agit de l'affaire des kits scolaires, un autre créneau que s'offrent les résidents du Palais national pour grossir leurs*

comptes en banque ».

Li kontinye: « *En effet, par le biais des kits scolaires, alimentaires, sanitaires, humanitaires, de Noël et autres, la présidence réalise des millions avec la complicité de leurs amis dans le secteur des affaires. Selon les dernières informations disponibles, la famille présidentielle, dans le cadre de son programme humanitaire, fait décaisser des millions de dollars de la caisse publique pour payer les kits, qui sont vendus à plus de sept fois le prix qu'ils coûtent sur le marché* ».

Kidonk, Leo se youn pwofèt, paske li pa t konn kisa *La Cour supérieure* te pral met deyò nan vandredi pou konfime tou sa l te ekri a. Wi, mezanmi, Sofya ak mari l te ranje pou fè milyon sou

do pèp la. Yo te gen youn riz, yo di yo voye lajan an sou telefòn mounn yo. Men *La Cour supérieure* di youn bann nan telefòn yo pa egziste vre. Sanble se ak zombi yo t ap kominike ! Enben, envestigatè *La Cour supérieure* yo te fouye krab nan kalalou epi yo jwenn se manti prezidan Mateli ak madanm ni t ap fè sou do anpil malere ak malerèz. Kòm nou deja di se « **Anba kòd, anba kòd ! Fòk yo jije !** »

Pou jan grangou ap ap pete fyèl malere ak malerèz ann Ayiti ! Plis pase 3 milyon Ayisyen leve chak jou yo pa konn si y ap jwenn anyen pou yo manje, osnon pou bay ti mounn yo. Epi pou prezidan peyi mete ak kòkòt ak figawo l yo, ak tout madanm yo, pran lajan yo te di ki pou malere pou y al gwosi kont an bank yo aletranje. E se pa milye de dola n ap pale, se santèn de milyon. Semèn pase a nou te pibliye lis lajan aloufa yo nan *FBS Banking* : 331 milyon dola pou

Mateli, 257 milyon pou Jovenel Moyiz, 450 milyon pou Loran Lamòt (Laurent Lamothe) epi 172 milyon pou Olivye (Olivier), premye gason Michèl ak Sofya a nan youn lòt bank. Men nou pa ko tonbe sou mago pa Sofya yo ak Matin. Èske se pa krim sa ? Enben depi 17 oktòb 2018, prezidan Moyiz te di se pou yo tout al nan prizon — ansanm avè l tou.

Se byen souvan mwèn di nou pou n pa betize ak pawòl Levanjil la. To ou ta, li gen pou l akonpli. Men kijan pawòl la pati : « *Se pawòl nan bouch ou k ap sove w, e se pawòl nan bouch ou k ap kondane w* ». (Matye chapit 12, vèsè 37.)

Tanpri, nou tout ki gen pwogram radyo ak televizyon, swa ann Ayiti osnon nan dyaspora, nou fèt pou n pase, san rete, pawòl ki te sot nan bouch prezidan Moyiz nan Machan-Desalin nan dat 17 oktòb 2018 la, jouk msye al rann tèt li bay Lajistis, osnon yo vin pase mennòt la nan ponyèt

li ak nan ponyèt madanm ni e nan ponyèt Mateli ak Sofya, ansanm ak tout lòt bann volè ofisyèl yo.

Jan sa ap dewoule la a, sanble bagay yo pral fèt jan anyen Premye minis Jan-Anri Seyan (Jean-Henry Céant) te di a, « *N ap jwenn lajan PetwoKaribe a* ». Epi tou, jan prezidan Jovenel Moyiz te di a : « *Wè pa wè, n ap fè pwosè PetwoKaribe a* »

Et « *ce n'est que le commencement des douleurs* », (Matye 24:8), paske *Cour supérieure* a pa ko fin ak travay la. Se swasann-disèt pou san (77 %) travay la ki fèt. Kivedi gen trann-twa pou san (33 %) ki rete. San dout, sa vle di fòk gen youn twazyèm rapò, sitou avèk tout stad zombi Loran Lamòt yo ak stad Olivye Mateli yo tou. Epi Ti Tonton kouri di : « *Lè bab kanmarad ou pran dife, mete pa w alatràn!* »

Grenn Pwonmennen,
5 jen 2019

I ACCUSE!

An open letter to the nation by Député (Congressman) Jerry Tardieu

It now takes 100 *gourdes* to buy one US dollar. After two years of President Jovenel Moïse's term, the buying power of the Haitian people has been reduced by half. In the poorest country of the Western Hemisphere, Haitians have lost half of their buying power and have become three times poorer in seven years. In 2011, when Michel Martelly was sworn in as the 47th president of Haiti, it took 40 *gourdes* to buy one US dollar.

In the face of the arrogance and amateurism of the current government, **I accuse!**

I accuse President Jovenel Moïse, Head of State in charge of ensuring the proper functioning of our institutions, for having endorsed the administrative mismanagement and financial wrongdoings that have caused a record deficit and an economic collapse.

I accuse the President of having weakened, if not destroyed, our public institutions and plunged our country into social, financial, moral, insecurity and institutional crises, and soon to be an electoral crisis.

I accuse our Head of State of dishonoring the presidential

function due to his participation in the dilapidation of the Petro-Caribe Fund, as reported by the Superior Court of Accounts and Administrative Disputes (*Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif - CSC/CA*). President Moïse is accused of being at the center of "an embezzlement scheme." His private companies illegally benefited from public work contracts. These accusations have aggravated the already severe lack of confidence in this president and have deepened the crisis to a point of no return.

I accuse the President of being incapable of rallying the forces of the nation around the table for an inclusive and open dialog without preconditions. He has lost all credibility and no longer has the power of convocation to do so.

I accuse the government of having financed armed gangs in order to control certain neighborhoods, believing that such practices would keep him in power. As a result, human rights organizations have denounced massacres in underprivileged neighborhoods where citizens are victims of rape, murder, robbery and

kidnapping.

I accuse the President of having used his majority in Parliament (PHTK and allies) to have them endorse his erroneous decisions that have led to today's



Le député Jerry Tardieu

multifaceted crisis. I am also warning the President of the Lower House, Gary Bodeau, against a last-minute maneuver by the presidential majority, threatening to resign to allow Jovenel Moïse to illegally govern by decree and avoid an eventual impeachment procedure due to latest CSC/CA report.

I accuse the President of hav-

ing ordered the General Director of the National Office of Identification (French acronym ONI) to sign a fraudulent contract with the German firm *Dermalog* for issuing new electoral ID cards in complete violation of public bidding laws. This shameful act has forever jeopardized our fledgling democracy by casting serious suspicion on any election that would be held by this government.

I accuse the President of having refused to heed the multiple requests that he put Haiti before his personal and political interests. Having refused to resign when he should have and when a change in government could have been constitutionally organized in an orderly and peaceful manner, Jovenel Moïse has chosen to bring the country to the brink of explosion. In these difficult times, he persists in a deafening silence, confirming thereby his disdain for the citizens to whom he owes an explanation.

The crisis has lasted too long! The time has come for our society to wake up and find a definitive solution, one by which the President and the international community will have to abide.

For this to happen, **two important steps** must be taken immediately:

The first is that, upon invitation from *Religions pour la Paix* (a moral entity benefiting from a certain credibility), all vital sectors of civil society will meet in a patriotic forum to discuss a preset agenda —without any interference from the Executive

branch— as well as the format and length of a National Conference.

The second is the National Conference itself, where a political agreement will have to be found regarding the term of the embattled president, who has lost the confidence of the entire population. The roadmap of such a National Conference will include, but not limited to, the Petro-Caribe hearings, the formation of an independent Electoral Council, the organization of elections, a constitutional reform and an emergency economic plan. From this National Conference will emerge a consensual Prime Minister with the capacity and credibility to inspire confidence and govern the country until the next elections.

I am, therefore, making a solemn plea to the associations representing the most vital sectors of the country to fulfill their patriotic duty at this moment of unprecedented national crisis where there are very few people with moral authority left. They will ensure the mediation between the political forces in order to propose a Haitian solution benefiting from popular approval.

Fellow countrymen and women, the time for fatalism has come to an end. It is now time for a collective awakening! Together, let us light the torch of hope. We owe it to future generations.

Député (Congressman) Jerry TARDIEU
Pétion-Ville, June 2nd, 2019

SUITE À LA DIFFUSION DE LA DEUXIÈME ENQUÊTE PAR LA CSA/CA Note de presse de la Conférence des pasteurs haïtiens (COPAH)

Moins d'une semaine depuis que la CSA/CA a transféré son second rapport sur l'usage du Fonds PetroCaribe aux présidents du Sénat et de la Chambre des députés, les prises de position fusent de toutes parts. L'écrasante majorité des intervenants, indignés du rôle joué par le président Jovenel Moïse, dans ce méga scandale, exigent que ce dernier donne sa démission. Nous avons décidé de publier le texte intégral de la note de presse émise par la Conférence des pasteurs haïtiens (COPAH), en date u 3 juin 2019.

« *La Conférence des Pasteurs Haïtiens (COPAH) salue la pub-*

lication du rapport d'audit complet de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) sur la gestion du fonds PetroCaribe.

« *Ce rapport, qui confirme et valide ce que disaient les précédents rapports des commissions sénatoriales (Youri/ Beauplan), met en lumière l'étendue d'une vaste opération d'escroquerie d'Etat jamais réalisée en Haïti.*

« *Des contrats octroyés en dehors des normes de passation de marché, des compagnies fictives qui encaissent l'argent public pour des contrats non exécutés, des projets sociaux bidons, des projets d'infrastructures non*

exécutés et surfacturés, bref, ce sont, entre autres, autant d'actes de corruption punis par la loi que révèle le rapport de la Cour des Comptes.

« *Le rapport met aussi en évidence l'existence d'une véritable structure criminelle qui s'est accaparée de l'appareil d'Etat à des fins d'enrichissement illicite, au détriment des intérêts du peuple haïtien, qui n'a rien bénéficié des 4,2 milliards de dollars américains du fonds PetroCaribe qu'il doit rembourser.*

« *La COPAH souhaite que toutes les mesures soient prises en vue de traduire en justice tous ceux et toutes celles qui sont*

impliqués directement ou indirectement dans la dilapidation du fonds PetroCaribe.

« *Elle encourage également ceux qui occupent encore des fonctions publiques, dont le président Jovenel Moïse, directement indexé dans le rapport de la Cour des Comptes, à démissionner rapidement pour se mettre à la disposition de la justice. En plus d'être passible de crime de hautes trahisons pour l'affaire des sept mercenaires, quelqu'un qui est indexé dans une grosse affaire de corruption comme celle de PetroCaribe, ne peut pas prétendre diriger un peuple dont il s'est abusé cruellement.*

« *M. Moïse n'a plus de crédibilité ni d'autorité morale pour être à la tête de l'Etat dont il se sert pour faire obstruction à la justice, dans le cadre du traitement de l'épineux dossier de gaspillage du fonds PetroCaribe. Il n'inspire pas confiance et s'est révélé incapable de diriger la nation. C'est pourquoi, il doit absolument démissionner sans délai et sans que personne n'ait nécessairement besoin de le forcer.*

« *La démission de Jovenel Moïse de ses fonctions est l'une des principales garanties pour la*

Suite en page 14

DIPLOMATIE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ

« Mon frère, comment vas-tu ? » d'Heidi Fortuné. Fin⁴ de : *Dessalines est-il revenu d'outre-tombe crier revanche par personne de Jovenel Moïse ?*

Par Dan Albertini

Entre (), Nancy Pelosi ne doit pas demander à Mueller d'avoir terminé au préalable les départs d'une tâche qui revient au Congrès. Ni au peuple d'aller aux élections pour renverser Donald J. Trump. Ni aux républicains du Sénat de faire le travail du DNC au Congrès. Fermons ().

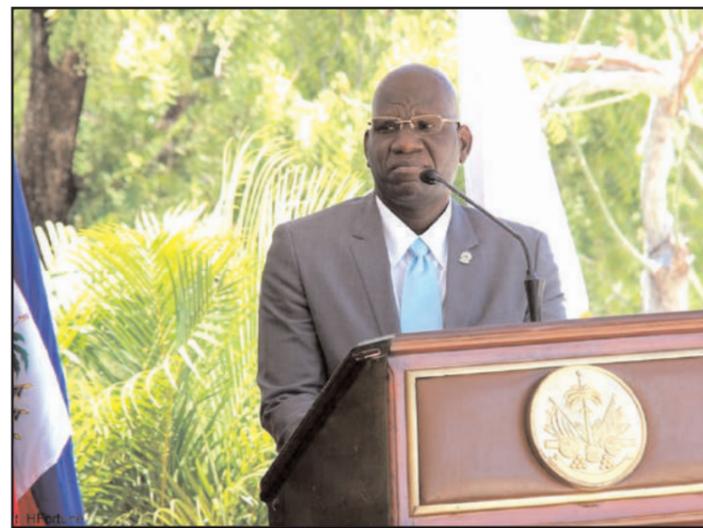
Voilà ce par quoi j'ai exposé, le 29/05/2019, afin de conclure, en ce jour-ci, la série **Dessalines** : Arrêtons alors la bêtise, la réponse est non pas Dessalines, c'est un statut démissionnaire. Je pars d'un *bref* avec l'ancien ministre de la Justice, Heidi Fortuné, en l'occurrence, permettez que je la situe dans le contexte global haïtien. Question : **Dessalines revenu d'outre-tombe, en Jovenel Moïse ?** Heidi Fortuné : pourquoi ne le reconnaît-il pas, et pourquoi Himmler Rebu l'aurait-il pu ? Je rassure, je simule sur des faits sans préjuger, dans le conditionnel.

Fortuné, d'abord, voici ses commentaires sur la situation qui part de l'évocation d'un policier effrayé, en fuite vers le Canada. Je l'avais reçue par WhatsApp. **HF**.

« Mon frère, comment vas-tu ? » « J'ai écouté l'enregistrement..., mais malheureusement je ne peux pas commenter les allégations de quelqu'un qui se dit policier dénonçant la situation d'insécurité et les dérives autoritaires et malsaines auxquelles s'adonnent le pouvoir en place, mais se cache le visage ». « Le type dit en plus avoir préféré lais-

ser le pays et partir pour l'exil (rejoindre sa femme résidant au Canada) laissant derrière lui une institution chère à lui, mais malgré tout, il refuse de s'identifier; ce qui aurait donné beaucoup plus de crédibilité à sa déclaration ». « Pour moi, c'est un lâche, un pleutre, qui veut jouer aux martyrs en s'exilant volontairement ».

« Je dois dire, en passant, que la situation socio-économique du pays est, on ne peut plus, insupportable. Ça, je le concède. Et, je comprendrais son départ sur cet angle-là. Mais débiter des histoires sans pouvoir les assumer



Le juge Heidi Fortuné lors d'une intervention lorsqu'il était ministre de la Justice.

n'est autre que de la fanfaronnade ».

« Le combat est sur le terrain. Ceux qui veulent vraiment le

changement doivent rester et se battre pour l'avoir. Le pays cherche des héros, des guerriers, de véritables combattants... pas des opportunistes qui prennent la clé des champs à la première occasion ».

« Désolé, Dan, vous me trouverez un peu dur avec le personnage, mais je suis comme ça. Il n'est pas digne d'admiration ».

En effet, **HF** a choisi de rester au pays, ce malgré ses positions et déclarations qui lui ont valu des menaces depuis gwo Gérard. Sous Préval, ensuite, et le reste, cela va de soi. Notons tout de même que si l'agronome JY Médard

noncer ainsi face à ton Sam. Rebu.

Rébu ensuite. Je ne suis pas placé pour être déçu ou satisfait d'un symbole, d'un citoyen. Je le suis pour une réponse à une question posée. Rébu en ce sens-ci déçoit énormément pour l'ancien de son niveau d'expertise(s) qui ressemble tellement à celui du sénateur Latortue. On compte : juriste, officier militaire, conseiller, politique, *tentation* de coup d'État..., sécurité publique. Il est tout à fait singulier que ce même *major* Rébu perde ses capacités en mars 2019, dans l'exercice de considérations entourant un besoin afin de fixer une question, de la réclamer plus simple. Mieux, cette sensation de faire sur le sujet exposé à **HF** par *post notion* découlant d'un postulat d'Hérolde Jean-François, coordonnateur dans sa lettre du 2/05/2019, intitulée : « *Rassire Ayaiti* » ; « *Haïti est en danger* ». On parle de Rébu, l'homme d'une capacité de synthèse rapide sur la notion de sécurisation demandée par le président Martelly. Non, je n'achète pas. Rébu l'aurait reconnu en lui, seulement à travers le processus qui l'a orienté et conduit vers un clan, ce par rapport avec le douteux président Martelly jusqu'au président Moïse, dont le dernier rapport, cité par les précautions de la presse étrangère, fixe telle une source de double facturation contre l'État ?

H Rébu est-il le même homme qui, sous la présidence de René Préval, entretenait des relations épistolaires, à saveur de *tentation* de coup d'État, avec Jacques Jules Nicolas (en Suisse), Edmonde Supplice Beauzile (sénatrice), Evelyne J. Prophète (ONG/radio à New York)...,

etc. ?

Je ne condamne pas **HR** en faveur du personnage de **HF**, je suis ici dans le comparatif basé sur des faits qui éclairent, dévoilent. Rébu est ici absent sans besoins de commentaires.

Revenons alors à Fortuné dans sa dernière capsule sur le module Twitter : « *À l'instar de Otto Perez (Guatemala), Pedro Pablo Kuczynski (Pérou), Jacob Zuma (Afrique du Sud), englués dans des scandales de corruption, Jovenel Moïse doit démissionner pour se mettre à la disposition de la justice. Sois un Homme pour une fois, M. le Président! Pa fe lach !* »

C'est un ministre de la Justice qui remet la monnaie de sa pièce à Jovenel Moïse par une invitation à démissionner de la présidence. On ne sait demander cela à Dessalines, même après 217 ans. Il en a fallu beaucoup pour qu'Heidi Fortuné démente la thèse Dessalines en Jovenel, ce sans connivence, mais par le dernier rapport publié.

Point n'est besoin de multiplier les requêtes ni les postulats. Dessalines a eu, le courage de rompre avec l'État colonialiste esclavagiste qui violait sans vergogne les droits fondamentaux de l'humain qu'était le Noir de Saint-Domingue. Jovenel ne peut faire si peu quand il s'agit de rompre avec la corruption héritée de Martels. Mieux, la raison du cri d'alarme d'Heidi Fortuné démontre suffisamment le niveau d'implication d'un président dans la corruption, alors qu'il se plaignait, en France, d'être forcé de nommer des juges corrompus. Vendre le pays une fois de plus, à la France. *Jamais Dessalines ne l'aurait !*

PROPRIÉTÉ À VENDRE
PORT-AU-PRINCE

Complexe d'appartements situé à Delmas 31 (entre rues Clermont et Laforêt). Prix abordable. Toute personne intéressée est priée d'appeler : **509 3-170.3575**, à partir de 6 heures p.m.
Pour plus d'informations, appelez Blurette Coq au **509.3170.3575**.

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE
MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

(Rassoul Labuchin) n'avait pas quitté le pays, il ne serait encore vivant, et je crois, à ce titre, que **HF** a généralisé un peu trop. En outre, **HF** a gardé la toge pour défendre, disons-le, dans le symbolisme : « *la veuve et l'orphelin, le justiciable et l'opprimé, le droit et les faits* ». Je dois rajouter à son crédit, au point où Jovenel Moïse envers qui il a gardé toute sa loyauté, par principe, tandis qu'il était ministre, ce au point de ne pas répondre à mes requêtes d'information suivies d'articles publiés qui, sans merci, l'attaquaient personnellement. Je me rappelle fort bien de sa réaction (*calme*) en apprenant que j'avais reçu des communications internes du ministère de la Justice, dans l'affaire Clamé Ocnam Darnés (commissaire du gouvernement). C'est, par contre, Jovenel Moïse qui l'a trahi tandis qu'il était en mission pour l'État d'Haïti, à New York. Il a appris de là le coup bas du président (Jovenel). Alors, Jovenel, par Heidi Fortuné, n'est certainement pas Dessalines revenu d'outre-tombe crier vengeance par *execat*. Je garde en réserve d'autres communications non ludiques. Cela ne suffit en outre pas pour évaluer les indices, car chacun de nous renfermerait une part de Dessalines, comme la portion de l'étourdissement de François Duvalier. **FD** a dévoré par « *la reconnaissance est une lâcheté* ». Il avait oublié de pro-

**BUSINESS OPPORTUNITY IN
HAITI**

2 HOTELS FOR SALE
By Owner
In the commune of Kenscoff/Furcy
Contact:
info@thelodgeinhaiti.com
509-3458-5968 or 509-3458-105

TASTE THE ISLAND

Haitian Bakery & Restaurant

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550

516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

SUITE À LA DIFFUSION DE LA DEUXIÈME ENQUÊTE PAR LA CSA/CA Note de presse de la Conférence des pasteurs haïtiens (COPAH)

Suite de la page 12

tenue d'un procès équitable, dans le cadre de l'affaire PetroCaribe et pour éviter au pays des bouleversements sociaux et politiques. Comme il l'avait suggéré lui-même, le 18 octobre 2018, dans un tweet, appelant tous les grands commis de l'Etat ayant eu une part active, dans la gestion du fonds PetroCaribe, à se mettre à la disposition de la justice, Jovenel Moïse doit prêcher par l'exemple en se rendant volontairement à la justice pour les suites de droit. C'est le plus grand service qu'il puisse rendre au pays en ces moments particulièrement difficiles pour l'en-

semble de la population.

« Enfin, il est vrai que les perspectives paraissent dans un tableau très sombre pour l'avenir de la nation, suite à ce rapport final de la CSCCA montrant le niveau élevé de la corruption à la plus haute sphère de l'Etat. La barque nationale est sur le point de s'écrouler avec la mainmise de l'actuel pouvoir exécutif dirigé par M. Jovenel Moïse sur les 2 autres branches du pouvoir (le Législatif et le Judiciaire) dans l'exercice de la souveraineté de l'Etat. La COPAH demande à la nation de veiller et de prier afin d'implorer la grâce, la miséricorde et la bénédiction du Très Haut sur Haïti.

« A) Veiller en appelant à la

mobilisation et à la convergence des forces progressistes et démocratiques du pays afin de maintenir la pression jusqu'à ce que le dossier PetroCaribe aboutisse à un procès de tous les dilapidateurs des fonds publics sans aucune distinction. Les institutions du pays ne peuvent pas s'affaiblir au profit d'une équipe accusée en long et en large de corruption. C'est répugnant d'entendre comment les défenseurs de la corruption essayent de minimiser, de banaliser un travail d'expertise réalisé par les auditeurs de la Cour des Comptes et du Contentieux Administratif.

« B) Prier en invitant les chrétiens de différentes dénominations, les organisations reli-

gieuses et pastorales, les liges régionales et départementales à implorer la présence de Dieu pour libérer Haïti des malheurs d'une grave crise politique sans précédent. La prière de la foi et l'action civique et citoyenne représentent l'expression d'un plus grand sens de solidarité et de compréhension mutuelle pour les Haïtiens, afin que le pays redevienne un coin vivable pour tous. Il faut s'engager à fond et totalement pour le renouveau d'Haïti, nous sommes tout d'abord et avant tout citoyens de la nation. Chrétiens authentiques haïtiens, l'heure est venue pour faire monter à Dieu nos cris pour libérer le pays de tous les ACAN synonymes de corruption. S'en-

gager à prier pour la liberté du pays ne nous empêche pas à être chrétiens.

« La justice élève une nation, mais le péché, la corruption, l'injustice, c'est la honte du peuple, (Proverbe 14: 34). Que Dieu veille sur Haïti et la préserve de tout malheur ! »

La note de presse porte les signatures suivantes : Rév. Abraham Loreston, coordonnateur; Rév. Dorvila Normil, Secrétaire exécutif adjoint. Route nationale #1, Sarthes 55, Rue des Nîmes # 17; Tél. : 509 3637-7292 / 509 3991-4280 / 509 509 3 7 1 1 - 4375. pasteur_dorvila@hotmail.com.

OBITUARY

Adèle Sylvestre Bonne-Année Passade past away in Bethesda, MD

Born near Santiago, Cuba, April 24, 1934, arriving in Haiti with her parents when she was three years old, immigrated to the United States of America in 1966, Adèle Sylvestre Bonne-Année Passade passed away in Bethesda, MD., on May 23, 2019.

Funeral services for the beloved mother, grandmother, great grandmother, sister, and aunt and childhood friend of the Joseph brothers of the *Haiti-Observateur* will be on Friday, June 21, 2019 in Bethesda. From 12:00 noon to 12:30, family and friends will be received at the Pumphrey's Bethesda-Chevy Chase Funeral Home, 7557 Wisconsin Avenue, in Bethesda, 20814. The actual funeral service, at the same place, will follow, beginning at 12:30, and interment immediately afterward at the Parklawn Memo-

rial Park, 12800 Veirs Mill Road, in Rockville, MD., 20853.

The daughter of the late Eloda Sylvestre and Tholème Bonne-Année, Adèle is survived by her offspring: Rhody, whose wife is Mary; Adeline, Richard and Bernadette, whose husband is Hassane, and Jean-Baptiste, aka John, whose wife is Sabine. Two of her offspring preceded her into eternity: Yolette, aka Nancy, and Margaret. Three of her living siblings are Tholuvia, Montalème and Marthe, while Thérèse and Eloïse already departed. She was like the rock of the family, having helped to sponsor her sisters Tholuvia and Thérèse as immigrants to the United States and indirectly their husbands and children.

I was a friend of Adèle, a graduate of the same Bible



School I attended in Finca, now Cité Lumière, near Cayes, Haiti. She visited often with my family and she considered my late father

Joseph Lemeuble Joseph, also known as "Pasteur Joe," her spiritual father. She had the reputation of a beloved Sunday School teacher. Though we lost contact when I left Haiti in 1961, we reconnected when I was the ambassador of Haiti in Washington. At our residence, one evening in 2009, we spent hours reminiscing about our youth in Haiti. I thank her daughter Bernadette for having made possible our reunion.

Adèle and I had something in common. Born in Cuba, of Haitian parents from southern Haiti who went there in the late 1920s to work, mainly in the sugar cane fields, she used to say, "We're the viejos," (old ones) as they used to call returnees from Cuba and the Dominican Republic. I happened to have been born in the Dominican Republic. Both of us did not get birth certificates in the countries where we were born, due to discrimination against Haitians by both Cuba and the Dominican Republic at the time. Cuba has since embraced Cuban-born children of Haitian ancestry. Not so the Dominican Republic, which has benefitted so much from the

labor of Haitians to become an economic success in the Caribbean.

Adèle, a fervent Christian, had a favorite song, which sustained her even in times of trial. The refrain of it sums up her strong belief: "On Christ, the solid rock, I stand/ All other ground is sinking sand/ All other ground is sinking sand."

But I am certain that she must have been humming the words of the last stanza in the days before she left us: "When He shall come with trumpet sound/ O may I then in Him be found/ Dressed in his righteousness alone/ Faultless to stand before the throne."

Goodbye, Adèle! Ce n'est qu'un au revoir!

Raymond Alcide Joseph, June 5, 2019

P.S.: At www.pumphreyfuneral-home.com, you may view and sign the family guest book, view details about the Maryland funeral service and later read information about a late July memorial service at Central Baptist Church, 166 West 92nd Street, New York, NY 10025, where Adèle was a member for decades.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'HOMMES ET DE FEMMES AU POUVOIR EN HAÏTI

Des antipatriotes formés dans nos écoles nationales

Suite de la page 7

C'est nous, jeunesse étudiante,
C'est nous, les grands, nous, les petits,

Demain, la gloire d'Haïti,
Les cœurs joyeux, l'âme fervente,
Toujours en avant nous irons,
La tête altière et hauts les fronts.

II
En avant tous et d'un pied ferme,
Car nous voulons faire sentir
Que par-dessous notre épiderme,

Coule un sang pur, prêt à jaillir;
Pour te laver, pour te défendre,
De toute injure à ton renom,
A tous ceux-là qui veulent entendre,
A ton salut on dira non.

III

Oui pour l'honneur de notre race,
Il nous en faut des hommes forts,
Tous de l'élite ou de la masse,
Unissons dans cet effort.
Pour rénover notre patrie

Que tes enfants soient vigoureux,
Belle Haïti, mère chérie,
Toujours vaillants comme nos
preux !

IV

Alors, debout, fière jeunesse,
Pour protéger notre drapeau,
Il nous faudra lutter sans cesse,
Notre idéal, il est bien beau,
N'ayons pas peur, pleins d'es-
pérance,
Marchons toujours vers l'avenir,
Marchons toujours avec con-
stance,
Si nous voulons ne point faiblir.

V

Déployons-la notre bannière,
Qu'elle rayonne à tout jamais,

Dans la clarté, dans la lumière,
D'une Haïti croissant en paix.
Et s'il nous faut faire la guerre,
Sans crainte, sans peur, sans
lâcheté,
Nous irons tous, comme à
Vertières,
Combattre pour la liberté.

REFRAIN FINAL

Nous sommes la race vaillante
Nous sommes les fils des titans
D'Haïti les fiers conquérants,
Nourris de leur gloire éclatante,
Toujours en avant nous irons,
La tête altière et hauts les fronts.
Cet hymne est une composition
d'Edouard Tardieu.

L.J.

Sénateur Antonio Cheramy, dit Don Kato.



Les 4 sénateurs de l'opposition, de g. à d., Cheramy, Beauplan, Pierre et Cassy assis dans la Cour du Parlement après le démolissement du mobilier.

HAPPENINGS !

From page 1

tratif" (French acronym CSC/CA) was delivered. He told them "This is it," making no other comment. But by 9:47 EDT that evening, *Agence France Presse* (AFP), the French news agency released the news, picked up by *Yahoo News* with this headline: **Haitian investigators say president in 'embezzlement scheme'** and this subtitle, also in bold: **"Haiti President Jovenel Moïse has been accused of embezzling Venezuelan aid money to build roads."**

French newspapers and the Canadian press, especially *La Presse de Montréal*, had big headlines about it, but for some reasons, the American press, including the *Miami Herald*, which is the premier U.S. newspaper in its coverage of Haiti, was silent about events there. By Tuesday, that is yesterday, June 4, *Miami Herald* finally came with a headline: **"Haiti President accused of embezzlement scheme in government audit of Venezuela aid money."**

Indeed, it's a sensational headline, but true. Court Auditors said in 2014, two companies of the businessman-turned-president, *Agritrans* and *Betexs*, received 33 million *gourdes*, equivalent to \$700,000.00 at the exchange rate at the time of the national currency vis-à-vis the American dollar. *Agritrans*, supposedly a banana farming concern, is not known as a road builder. As for *Betexs*, its existence appears to be only on paper. It has the same tax identification as *Agritrans*, the same personnel and is paid for the same job, taking place at the same time.

That prompted the Auditors to say this was "nothing more than an embezzlement scheme." Then they found out that, two months before the signing of the contract, the businessman got a cash advance.

"Collusion, favoritism and embezzlement," they concluded. Moreover, in 2015, *Agritrans* was awarded another contract, the amount of which isn't mentioned. For that contract, the government had sought approval of the CSC/CA, as required by law. Though the State watchdog had turned down the contract, the government went ahead with it anyway.

As things turned out, President Moïse lost his gambit when, in December 2017, he maneuvered to squash a report of the Senate Ethics and Anti-Corruption Commission, the second in two years, from that commission, which targeted several high-level officials as being responsible for the disappearance of about \$2 billion from the PetroCaribe Fund. So, the president blocked the Senate from making the report public. In fact, during a trip to Paris, France, on December 12, 2017, he boasted publicly about his success in having the Senate turn over the report to the CSC/CA. "Under my government," he said, "there will be no with-hunt."

When President Moïse learned that the CSC/CA findings may not be positive regarding him, he tried to delay the release of the report. By this time the pressure of the PetroChallengers didn't allow this to happen. These are mainly the under-30 generation that began an internet movement in August of last year which has morphed into major demonstrations asking for "KOT KÒB PETWOKARIBE A" (Where is the PetroCaribe money). By the way, the new slogan is "KOT KÒB POU MARE YO" (Where are the ropes to tie them up, or where are the handcuffs).

Though the Auditors don't venture in saying why Jovenel Moïse company received those awards, it's logical to say that was money for his presidential campaign. In 2014, President Martelly had chosen

the little-known businessman to run for president to replace him. Suddenly, he became "the Banana Man" who would save Haiti, beginning with his exports of bananas, first to Germany, and why not the world?

Thus, President Martelly ordered that money from the PetroCaribe Fund be given to his candidate. Thus, the 2014 road-repair contracts. With his dubious victory in 2015 vehemently contested by other candidates, Jovenel Moïse was forced into a second run in 2016. Thus, a second contract in 2015, the amount of which isn't divulged.

Obviously, the PetroCaribe money didn't go into repairing any roads, but into the presidential campaign of Jovenel Moïse, who had an unwritten accord with Martelly to return him the favor after completing his mandate. Based on the foregoing, the election that led to Mr. Moïse's February 7,



2017 inauguration as President of Haiti is fraudulent, therefore null.

During their 18-month investigation, the State Auditors made more discoveries than the two Senate commissions. Whereas the last Senate investigation put at \$2 billion the amount of the PetroCaribe Fund for which there's no accounting, the Auditors put it at \$4.2 billion. Moreover, the Auditors have found that projects with humanitarian-sounding names set up by former President Michel Martelly, with his wife Sophia as manager, were schemes to defraud the poor. Using a bunch of projects with Creole names like "Help the People," "Little Mother Darling," "Student Support," "Aid to the Handicapped," "Mobile Canteen" and others, the presidential couple withdrew millions of dollars from the Fund. For example, those "official thieves" devised a strategy whereby those to be helped would receive their funds via cellular telephones. But the Auditors found that the majority of the poor supposedly registered for the projects don't even own a telephone.

Several high-level officials, especially Prime Ministers, Ministers and Directors General have been named in the report, which we are still reading and analyzing. In our next issue, more disclosures will be made. Unless, the Senate moves speedily to provide Justice the names of those who should stand trial for their misdeeds, several may leave Haiti before they're nabbed.

*Meanwhile, President Moïse has not said a word

about the latest findings. But he is being heard and even seen on at least one television broadcast, on Radio/TV Kiskeya, making the case for his arrest and imprisonment. In a speech, dating back to October 17, 2018, President Moïse says what should happen to people "who steal the PetroCaribe money." They must "restitute what was stolen before they go to jail." Speaking emphatically, he says, "I've instructed the Prime Minister to go after them." Moreover, he claims, "The PetroCaribe trial will be held."

That speech was given during his pilgrimage to Marchand-Dessalines, the capital in the Artibonite region of Haiti's liberator Jean-Jacques Dessalines. To commemorate the 212th anniversary of the emperor's assassination, he was following tradition, first by going to Pont Rouge, in Port-au-Prince, to place a wreath of flower on the tomb of the emperor. He didn't accomplish his mission because he had to flee, along with his entourage, when they came under a barrage of stones by angry citizens, mostly from La Saline. They were complaining about their lot while the bigwigs lived high off the hog.

Indeed, on that day, throughout Haiti, millions of citizens took to the streets to demonstrate against government apathy in tracking down the spendthrift of the PetroCaribe Fund. Certainly, President Moïse never thought he would be seeing himself vowing to arrest and jail those who have stolen PetroCaribe money.

RAJ,
June 5, 2019

Frantz

Photo & Video Studio

PHONE: 718.953.4990 / 917.513.2118
843 FRANKLIN AVE. (BLVD. UNION & PRESIDENT)
FRANTZSTUDIO.COM

Over 25 Years
of serving the
community

Satisfaction
Guaranteed

Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communions, Headshots, Enlargements (without negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

MIRLÈNE CLEANING SERVICE, INC.

We specialize in House Cleaning.

No job is too big.

Call (347) 666-1965

Mirlène Cornet, Owner

Email: mirlenecornet@gmail.com

APARTEMENT À LOUER/ APARTMENT FOR RENT

3 bedrooms, attic included in one of the bedrooms; 1 bathroom, kitchen, dining area, living room. Price: \$1,500.00 negotiable.
Rosedale, Queens, quiet neighborhood. Call Edzer at (718) 978-0491.

BUSINESS OPPORTUNITY IN HAITI

2 HOTELS FOR SALE
By Owner
In the commune of Kenscoff/Furcy
Contact:
<info@thelodgeinhaiti.com>
509-3458-5968 or 509-3458-105

NOUVELLES BRÈVES

Une guerre de tarifs en perspective avec le Mexique

Le président Donald Trump se trouve en Angleterre depuis lundi en visite d'État, mais une déclaration faite la semaine dernière concernant des tarifs à imposer sur toute importation venant du Mexique continue à faire des vagues.

En effet, le 30 mai dernier,

chef de la majorité républicaine au Sénat, Mitch McConnell, du Kentucky, a pris position contre l'augmentation des tarifs, en disant qu'il espère qu'on n'ira pas jusque-là, *"Nous autres républicains, ne sommes pas des fanatiques de tarifs"*. C'est un signal que les

liards de dollars (17 000 000 000,00 \$)" que les compagnies et les consommateurs américains auront à absorber.

Voilà pourquoi des législateurs républicains dans les deux Chambres seraient prêts à tourner le dos au chef et, de concert avec les démocrates, approuver une loi pour empêcher ce début de guerre des tarifs avec le Mexique. Dire que le président apposerait son veto à pareille loi. Mais tout indique que les législateurs dans l'un et l'autre camp pourraient facilement trouver les trois quarts parmi leurs collègues pour invalider (*override*) le veto présidentiel. Pas du tout à l'avantage du président à la veille d'une année électorale.

Entre-temps, des officiels d'une délégation mexicaine à Washington s'apprentent à rencontrer leurs vis-à-vis de l'administration Trump aujourd'hui même (ce mercredi). Ils se disent "optimistes" que l'on parviendra à une entente pour conjurer le mal avant le 10 juin. D'après le Washington Post du mardi, 4 juin, le ministre des Affaires étrangères du Mexique, Marcelo Ebrard, s'adressant aux journalistes le jour même, a dit qu'en dépit de son optimisme, son équipe était prête aussi à *"un scénario de mésentente"*.

Le sénateur de New York Charles Schumer, chef de la minorité démocrate au Grand corps, cité par le *Washington Post* (4 juin) a avancé qu'il est de l'opinion qu'éventuellement, le président Trump fera marche arrière quant aux tarifs, *"lorsqu'il se rendra comp-*

te que c'est une bétise de sa part d'aller jusque-là".

Ce n'est pas le sénateur McConnell qui dirait le contraire. Disant espérer un entretien "fructueux" ce mercredi entre les officiels des deux

trait aux accords commerciaux.

La réplique américaine vise à contrecarrer la Chine qui a émis un document dimanche, 2 juin, jetant le blâme sur les États-Unis pour la



Le sénateur républicain Mitch McConnell.

le président annonçait qu'à partir du 10 juin, d'ici cinq jours, soit lundi, des tarifs de l'ordre de 5% seront perçus sur toute importation du Mexique, l'augmentant de 10% le 1er juillet et de 5% chaque mois durant les prochains trois mois jusqu'à un maximum de 25%. Ce, pour punir le Mexique qui n'a rien fait, dit-il, pour empêcher la vague d'*"immigrants illégaux"* qui, de l'Amérique centrale, traversent le territoire mexicain pour *"envahir"* les États-Unis.

Hier après-midi, 4 juin, l'agence *Associated Press*, rapportait, de Washington, que le

républicains seraient prêts à défier le président, en théorie chef du Parti républicain.

Il faut comprendre que qui dit *"augmentation de tarifs"* déclare des hostilités pouvant affecter le secteur commercial, généralement proche des républicains. Et selon les statistiques, les importations du Mexique se chiffrent à 345,6 milliards de dollars (345 600 000 000,00 \$) l'an. Le sénateur démocrate Brian Schatz, représentant de Hawaii au Sénat devait déclarer que les 5% du président Trump équivalaient *"à une taxation unilatérale de l'ordre de 17 mil-*



Le président américain Donald Trump.

pays qui se rencontrent aujourd'hui, il a ajouté: *"Vraiment il existe peu d'appui parmi nous pour les tarifs"*. Et le président Trump, de Londres étant, a lancé cette boutade contre ses républicains en mode rébellion: *"Ce serait insensé de leur part"* Alors, que le président Trump s'appête à une défaite s'il tient mordicus à ses tarifs contre le Mexique qui, selon lui, peut faire davantage en ce qui a trait aux *"immigrants illégaux"* de l'Amérique centrale.

Est-ce la guerre entre les États-Unis et la Chine ?

De Londres étant, l'administration Trump a émis un communiqué accusant la Chine de *"jouer au blâme"* en ce qui concerne les pourparlers sur les échanges commerciaux entre les deux nations. Selon des nouvelles de la BBC de Londres, l'administration Trump accuse la Chine de *"traîner les pas"* en ce qui a

reprise des hostilités quand, le mois dernier, l'administration Trump a renforcé les tarifs de l'ordre de milliards de dollars sur des importations chinoises, surtout contre le géant chinois de la technologie, Huawei. Ce qui a poussé Beijing à réagir de la même façon.

En tout cas, ce sont les deux géants de l'économie mondiale qui se trouvent dans un corps-à-corps depuis plus d'un an, le président Trump ayant accusé la Chine de *"prendre trop d'avantages"* à l'encontre des États-Unis. C'est est que la Chine étend systématiquement ses tentacules un peu partout, surtout en Afrique et, maintenant, en Amérique, inaugurant des ambassades ici et là, même chez le voisin dominicain. Donc, la guerre des tarifs entre Beijing et Washington aura certainement des répercussions au-delà de leurs frontières.

Pierre Quiroule II
5 juin 2019

HAÏTI

OBSERVATEUR

WWW.HAITI-OBSERVATEUR.NET

Là manke gid, pèp la gaye!